

SERVICE DES LIEUX HISTORIQUES

TRAVAIL INÉDIT NUMÉRO 49

ÉTUDE DE LA POPULATION DE LOUISBOURG
1713 - 1745

par

Nicole Durand

mars 1970

DIRECTION DES PARCS NATIONAUX ET DES LIEUX HISTORIQUES

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

ETUDE DE LA POPULATION
DE LOUISBOURG, 1713-1745

par
Nicole Durand

Forteresse de Louisbourg

Mars 1970

AVANT-PROPOS

Le point de départ de ce travail a été de déterminer les aspects sociaux de la ville-forteresse de Louisbourg sur l'Ile Royale, au XVIIIe siècle. Une série malheureusement discontinue de recensements a tout de suite attiré l'attention; certains s'annoncèrent plus soignés et plus précis que d'autres, mais tous ont paru très vite intéressants à étudier de plus près. Ils constituent une source d'information indispensable pour l'histoire sociale et démographique du XVIIIe siècle français en Amérique. Une importante série de registres paroissiaux, également incomplète quant à la période qui nous concerne, mais de suite continue, fournit une contribution importante à cette étude démographique.

Les efforts qui sont actuellement fournis à la Forteresse de Louisbourg sont le début de la reconstitution de la physionomie de la ville au XVIIIe siècle. Le but de ce travail est de contribuer à cette reconstitution qui ne vise pas seulement la reconstruction de certains édifices, mais qui est également intéressée à connaître la variété des quartiers de l'ancien Louisbourg et le mode de vie des habitants qui le peuplaient. Une analyse statistique et qualitative de la population de Louisbourg deviendra un instrument de travail dans les mains de ceux qui auront à étudier un des faits intéressants la population.

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont permis et facilité cette recherche à la Forteresse de Louisbourg et plus particulièrement aux historiens, archivistes et bibliothécaires qui travaillent à des études adjacents à celle-ci et qui ont fait preuve de grand intérêt à notre travail et à tous ceux qui y ont contribué par leur aide précieuse.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	3
AVANT-PROPOS.....	5
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I.....	9
RECENSEMENTS	
CHAPITRE II.....	16
REGISTRES PAROISSIAUX	
CHAPITRE III.....	23
MOUVEMENTS DE POPULATION	
CHAPITRE IV.....	28
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	
CHAPITRE V.....	35
DOMESTIQUES ET ESCLAVES	
CONCLUSION.....	49
ANNEXE I.....	51
LISTE DES FAMILLES APPARAISSANT DANS LES REGISTRES CIVILS ET LES RECENSEMENTS DE LOUISBOURG, 1713-1745	
ANNEXE II.....	156
TABLEAUX DES REGISTRES PAROISSIAUX DE LOUISBOURG, 1722-1745	
ANNEXE III.....	250
LISTE DES NOMS DE FAMILLE DES PROPRIETAIRES D'ESCLAVES	

AVANT-PROPOS

A nos yeux, la signification de ce travail réside avant tout dans le fait qu'il s'agissait là de notre première expérience dans le domaine de la recherche. Même si ce n'est qu'une ébauche où nous sommes fort consciente des limites et des lacunes, c'est néanmoins le fruit d'un apprentissage à la fois exaltant et ardu. Les difficultés inhérentes à cette "aventure" n'auraient pu être surmontées sans plusieurs conseils judicieux et encouragements réconfortants. La liste de ceux qui nous les ont prodigués serait trop longue à dresser, mais avec l'espoir que chacun d'eux saura s'y reconnaître, nous voulons leur témoigner notre gratitude en partageant avec eux le "crédit d'auteur". A tous ces amis, Merci!

Nous tenons aussi à souligner la collaboration de Mademoiselle Judy Whynott pour la dactylographie, de Monsieur Paul Jeddrie pour les illustrations et de Monsieur H. Paul Thibault pour la révision du texte.

Monique La Grenade

INTRODUCTION

La population de Louisbourg au XVIIIe siècle ferait l'objet d'une étude sociale des plus intéressantes et des plus profitables dans le cadre de l'histoire sociale et démographique de la Nouvelle-France à cette époque. Elle a le double avantage de s'inscrire dans des cadres chronologiques et territoriaux. Au point de vue chronologique, le Traité d'Utrecht suscite le début de son établissement et la Guerre de Conquête et le Traité de Paris, d'autre part, en déterminent l'effondrement. Au point de vue territorial, elle forme une agglomération distincte sur un territoire coupé du reste de la population française en Amérique, une sorte de société close qui, bien qu'elle communiquait avec la France, la Nouvelle-France ou les Antilles, quand ce n'était avec les colonies anglaises, devait cependant compter sur ses propres ressources pour assurer sa survivance. Ces cadres en font en quelque sorte un échantillon démographique qu'il est possible d'examiner en profondeur pour en cerner la nature et les mouvements et d'en faire un élément de comparaison des plus utiles pour la recherche historique. Cette étude prendrait notamment un sens primordial dans l'optique de la reconstruction actuelle de la forteresse.

La consultation des recensements, registres paroissiaux, toisés de concessions et autres listes de même caractère représente un travail fastidieux à recommencer au début de tout sujet de recherche de nature sociale. Notre intention, en présentant ce travail, est justement d'éviter la perte de temps qu'entraîne un inutile et perpétuel recommencement. Les listes

et tableaux doivent être considérés comme des instruments de travail qui serviront de base à des études subséquentes ou de références à l'appui d'informations de caractère plus général. C'est dire que les points qui sont soulevés dans ce rapport ne doivent pas être considérés comme des conclusions déterminantes; les études provenant de divers autres fonds d'archives leur apporteraient valeur et précision. Le Notariat des Colonies, les Greffes des Colonies et les Greffes de Notaires, tellement éloquentes au point de vue social, contribueraient grandement à valoriser les données fournies par les recensements et registres paroissiaux.

CHAPITRE I

RECENSEMENTS

Dix recensements nous permettent d'étudier l'évolution de la population de Louisbourg pendant la période qui nous intéresse, soit de 1713, début de l'établissement à 1745, date du premier siège de la forteresse par les Anglais.

LISTE DES RECENSEMENTS

Année	Titre
1713	Resenssement Général de La quantitee depersonnes qui sont actuellement au Havre st-Louis, a la ration du Roy tant venües de france, que deplaisance, Canada et La-Cadie
1715	Recensement de l Isle Royale Recensement des habitants Etablie dans le Havre de-louisbourg, Suivant lerang de leur habitation aprendre depuis lapointe du Sudoüest en Suivant le long de la baye avec le nombre de leur Enfant de leur pêcheurs et domestiques fait le quatrieme janvier 1715 14 janvier 1715: SOUBRAS
1716	Ressencement des habitants avec leurs familles qui restent a louisbourg et Ses dependances cette année 1716. avec lenombre de pecheurs et garcons quils hivernent
1717	Ressencement des habitants qui reside a Louisbourg, laballaine et Scataris, avec leurs familles domestiques ou equipages quils hivernent. St Ovide de Brouillan Soubras
1720	Ressencement des habitants residants avec leursfamilles et domestique a lisle royale
1723	Nombre dhabitans, femmes, Enfens, chaloupes, Et hommes quil y a Dans lisle Royale; Lannée 1723.

- 1724 Recensement general des habitants Etablis a l'isle Royale fait en l'année 1724
Ce 20 Novembre 1724
Lenormand
Demesy
- 1726 Recensement général des habitants Etablis a L'isle Royale fait en L'année 1726
- 1734 Recensement de l'isle Royale 1734 Fait a Louisbourg ce Vingtieme octobre 1734
Lenormand
- 1737 Isle Royale 1737
Denombrement Fait en 1737 des Personnes Etablies dans les Ports de L'Isle Royale, comm'aussy de la pesche qui c'est faite dans chaqu'un des d^{ts} Ports, tant par les chaloupes que par Les batteaux et Goaletes appartenants aux Habitants et Capitaines de Navires qui sont Venus en La d^{te} Isle

Avec la précision, varie l'importance de ces recensements: huit sont détaillés, celui de 1737 n'est qu'un résumé qui indique le total de la population et le répartit selon le nombre des hommes, des femmes, des enfants, des domestiques et des pêcheurs; il mentionne aussi le nombre de chaloupes, les pêches des chaloupes en quintaux, les huiles de poisson provenant de la pêche des chaloupes, le nombre de bateaux et de goélettes en pêche et les pêches des bateaux et goélettes. Celui de 1723, qui n'est également qu'un résumé, se contente de mentionner le nombre d'habitants, de femmes, d'enfants, de chaloupes et d'hommes, c'est-à-dire les hommes engagés au service des habitants. Le recensement de 1713 n'est ni plus ni moins qu'une liste d'officiers, d'habitants et de soldats qui tient compte aussi du nombre de femmes, d'enfants et de valets. Celui de 1715 est à la fois un recensement et une sorte de liste d'habitations puisqu'il alligne les familles selon leur loca-

lisation territoriale; il n'est pas rédigé en tableau, mais écrit à la ligne; il consacre un paragraphe à chaque habitant ou famille selon le cas. Pour l'année 1716, nous avons deux recensements dont les totaux ne concordent pas, mais l'un étant nettement plus détaillé que l'autre, nous nous sommes fiés au plus élaboré. C'est le premier recensement en tableau que nous ayons pour l'Ile Royale: il donne le nom des "maistres"¹ mentionnant lorsqu'ils viennent de Plaisance ou de l'Acadie, le nombre de femmes, d'enfants et de compagnons. Celui de 1717 nous donne le nom des habitants, le nombre de femmes, de garçons, de filles et d'hommes d'équipage. En 1720, le tableau du recensement divise les maîtres ou habitants, les femmes, les enfants et les domestiques. A partir de 1724, les recensements qui nous sont restés se font sensiblement plus systématiques et plus élaborés; on indique sur celui de 1724 le nom des habitants, le lieu de leur naissance, leur "qualitez"², c'est-à-dire leur profession, métier ou occupation, le nombre de femmes, de garçons au-dessus de 15 ans, de garçons au-dessous de 15 ans, de filles, de servantes, d'engagés, de pêcheurs, le nombre total de personnes, le nombre de chaloupes et celui des bateaux et goélettes correspondant à chaque nom d'habitant. Ceux de 1726 et de 1734 sont semblables à quelques détails près: tous deux indiquent les noms des habitants, le lieu de leur naissance; en tête de troisième colonne, l'un indique qualités et l'autre profession, puis viennent successivement les nombres de femmes, garçons au-dessus de 15 ans, garçons au-dessous de 15 ans, filles, domestiques et servantes ensemble, puis matelots et pêcheurs au service des habitants; suit le nombre total des personnes en rapport avec chaque habitant, puis le nombre de chaloupes en pê-

che, le nombre de bateaux et goélettes en pêche et finalement le nombre de bateaux et goélettes pour le commerce sur celui de 1726 et pour celui de 1734, on indique "Navires et autres batim^t des hans Po^r Le comerce et Po^r le cabotage".³

Dans l'analyse de ces recensements, qui, en général, concernent l'Ile Royale et ses dépendances, notre attention a principalement porté sur la ville de Louisbourg; les noms des diverses régions enregistrées étant clairement indiqués, nous avons pu sans difficulté retenir les chiffres spécifiques à Louisbourg et de même dans les résumés de 1723 et de 1737.

La comparaison des données fait surgir quelques difficultés. Les qualifications selon lesquelles les gens sont classés étant variables d'une année à l'autre nous forcent à joindre (par exemple) deux postes distincts pour rendre la comparaison possible; ce fut le cas dans la comparaison du nombre des domestiques à travers tous les recensements: en 1715 et en 1724, on indique séparément servantes et engagés alors qu'aux autres années, ils font l'objet d'un poste commun.

Le compte des personnes et les additions ont aussi dû être soumis à une attentive revision et les totaux ont subi quelques modifications, par suite de ces revisions. Entre autres, les totaux des habitants et des femmes durent être modifiés, parce qu'on avait tenu compte des femmes "habitantes" à la fois en tant que femme et qu'habitante; ceux des femmes et des enfants ont aussi été changés parce qu'on y avait inclus un certain nombre de fem-

mes et d'enfants qui vivaient en France.

L'irrégularité avec laquelle se suivent les recensements, du moins ceux qui nous sont conservés, devient une autre difficulté technique: plus nombreux dans les premières années, nous n'en avons aucun pour les années '40. Pourtant, chaque année, le ministre de la marine répétait sa demande de recensement en insistant sur leur importance et ne manquait pas de signifier par son approbation et ses encouragements la réception de chacun de ceux qu'on lui faisait parvenir. Enfin, la différence de précision et de détail avec laquelle les relevés ont été effectués selon les années s'avère un facteur déterminant des éléments de comparaison. On sent clairement dans les premières années, les hésitations d'un système administratif instable dont les vues ne sont pas fixées quant au sort de l'Ile Royale et de Louisbourg en particulier.

Les derniers recensements en date, même s'ils inspirent davantage confiance, ne peuvent non plus être considérés comme une source d'information irréfutable, puisque la consultation des registres paroissiaux et d'autres sources secondaires nous permet de faire certaines mises au point auxquelles il serait impossible d'arriver par la seule voie des recensements, ou par exemple d'affirmer la présence de personnes oubliées dans les recensements, ou le contraire.

C'est dans cette optique que nous avons comparé les recensements entre eux, relevé certains noms qu'il nous semblerait précipité d'associer sans véri-

fier si les personnes concernées sont véritablement les mêmes, et noté un certain nombre de changements qui ne posent, pour leur part, aucun problème d'identification.

REFERENCES

- 1 A.F.O., G¹, vol. 466, pièce 52-1.
- 2 Ibid., pièce 67.
- 3 Ibid., pièce 69-1.

CHAPITRE II

REGISTRES PAROISSIAUX

Les registres paroissiaux sont une source de documentation à la fois extrêmement importante et très significative. Ils nous sont donnés, pour ce qui concerne Louisbourg, dans les archives de la France d'Outre-mer, état civil de l'Ile Royale et de l'Ile Saint-Jean. Pour la période qui couvre de 1722 à 1745, ils sont groupés en deux volumes: le volume 406, Ile Royale-Louisbourg (1), 1722-1738, et le volume 407, Ile Royale-Louisbourg (2), 1738-1745. Pour simplifier la consultation et les références, nous avons identifié les divers registres comme suit:

Volume 406

Baptêmes, 1722-1728 : registre I
 Mariages, 1722-1728 : registre II
 Sépultures, 1722-1728 : registre III
 Baptêmes, mariages et
 sépultures, 1728-1738 : registre IV

Volume 407

Baptêmes, mariages et
 sépultures, 1738-1742 : registre I
 Baptêmes, mariages et
 sépultures, 1742-1745 : registre II

Notre travail sur les registres paroissiaux a porté uniquement sur ces deux volumes, puisqu'ils couvrent la période qui nous intéresse. Il y a interruption dans les registres du 25 juillet 1745 au 27 juillet 1749, à cause de l'occupation anglaise. Quant au début de l'établissement, nous savons que les registres d'avant 1722 ont été perdus lors de la première guerre:

nous tenons cette information d'une lettre de Magdelene Botier, veuve de Loppinot à l'intention des autorités coloniales en France pour la continuation d'une pension qu'elle avait déjà reçue, elle s'exprime ainsi: "a L'egard de mon Esttres batisterre je ne pui Leproduire Laÿant per dus a La premiere guerre et les meSieur récollé de bretagne fezant fontion de curé nont pu trouve aprésent que depui 1722 [...]."1

La consultation de ces registres était chose excessivement pénible; bien que tous les actes ne soient pas les originaux, la lecture des séries recopiées n'était guère plus facile que les autres: l'écriture parfois indéchiffrable, les pages abimées tantôt par l'eau ou le temps, tantôt par les pâtes d'encre, l'absence de cotes, étaient autant de difficultés pour s'y retrouver, que de possibilités d'erreurs.

Pour rendre ces documents accessibles à l'usage fréquent, nous avons transcrit chacun des actes mentionnés sur fiches, indiquant les références d'usage: pour un acte de baptême, le nom de l'enfant, ceux du père et de la mère ainsi que ceux des parrains et marraines; dans le cas d'un mariage, ceux des conjoints, leur lieu d'origine, celui de leurs parents ainsi que leur nom lorsque mentionnés et le nombre de publications de bans, s'il y avait lieu; pour un acte de décès ou enterrement, le nom de la personne décédée, son lieu d'origine, son âge et le nom de ses parents ou de son conjoint lorsque mentionnés, ainsi que l'endroit de l'inhumation. Pour ce qui concerne les actes divers, abjurations, professions de foi, bénédictions ou autre, nous avons mentionné tous les détails donnés relatifs

à la principale personne impliquée. Ces fiches furent classées en un triple système: la première partie rassemblant tous les actes et les divisant chronologiquement, la seconde partie réunissant tous les actes de même nature et les classant ensuite par ordre chronologique et la troisième partie, qui est la plus imposante, les alligne selon l'ordre alphabétique. Dans cette première partie, les fiches sont répétées autant de fois que le nombre de noms qu'elles portent de sorte qu'elles permettent de faire les liens entre les personnes qui y apparaissent et ce à partir de l'un ou l'autre des noms mentionnés. Ainsi, la fiche correspondant au baptême de Michel Daccarette est classée dans la première partie du système au 8 octobre 1730, parmi tous les actes enregistrés cette année; dans la seconde partie, elle est classée à son rang chronologique dans la section des baptêmes et dans la troisième partie, elle apparaît à cinq reprises, soit sous le nom de Michel Daccarette fils, l'enfant, sous celui du père, en ce cas, Michel aussi, au nom de la mère Catherine Gonillon, à celui de Jean Milly Lacrois, son parrain, et enfin au nom de Catherine La Chaume, sa marraine.

Les difficultés survenant à l'occasion des surnoms, alors très fréquents, ou des façons différentes d'orthographier le même nom, ou encore des diverses façons d'identifier une même personne sont contrôlées par un système de renvois. L'élaboration de cette classification des registres paroissiaux est à la base d'une liste de tous les noms de famille ayant apparu dans les registres de la ville au cours de la période 1722-1745; cette liste, placée en annexe à ce présent ouvrage, se complète des noms de famille mentionnés dans les recensements depuis 1713 et qui ne figurent pas

aux registres paroissiaux étudiés. Ces deux sources rassemblées nous ont donc permis de réunir en cette liste tous les noms mentionnés aux registres civils de Louisbourg, qui nous sont parvenus de cette période.

A partir de ce système, il a également été possible de structurer des tableaux indicateurs des nombres de baptêmes, mariages, décès et professions de foi pour chaque année. Ces tableaux annuels et leurs commentaires explicatifs peuvent être consultés à la fin de ce rapport.

Enfin, des tableaux-témoins rassemblent les résumés annuels en une récapitulation globale de la période.

BAPTEMES DE 1722 A 1745 INCLUSIVEMENT

TOTAL: 1121

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	563	5	5
Filles	522	3	2
Indéterminés	5		
<u>Adultes</u>			
Hommes	2	7	4
Femmes		2	1

DECES DE 1722 A 1745 INCLUSIVEMENT

TOTAL: 602

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>	196	3	
<u>Adultes</u>			
Hommes	295	6	
Femmes	97	2	3

MARIAGES DE 1722 A 1745 INCLUSIVEMENT

TOTAL: 232

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes	20	1	198	13
Femmes	8	5	181	38

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	non mentionné
46	23	118	23	22

PROFESSIONS DE FOI DE 1722 A 1745 INCLUSIVEMENT

TOTAL : 28

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformé	Anglican	non mentionné
Hommes :	9	13	3	1	1
Femmes :				1	

REFERENCE

- 1 A.C., série E, dossiers personnels 1638-1791, Loppinot. 1779, 23 novembre.

CHAPITRE III

MOUVEMENTS DE POPULATION

Les débuts de l'établissement sur l'Ile Royale

En septembre 1713, Saint-Ovide de Brouillant prenait possession de l'Ile du Cap Breton, suivant les ordres de Sa Majesté Très Chrétienne en date du 20 mars 1713, "pour y placer les habitants de Plaisance, Saint-Pierre et autres lieux qui ont été cédés par le traité de paix à la Reine de Grande-Bretagne"¹. Tous les habitants de Terre-Neuve devaient y être transportés avec leurs familles et leurs agrès; Costebelle avait promis avantages, secours et protection à tous ceux qui se prêteraient de bonne grâce à ce déplacement et il avait prévenu les autres des inconvénients qui pourraient leur arriver.

Les autorités n'avaient pas décidé encore l'emplacement des futures fortifications, de sorte que la population se partageait au début entre les endroits susceptibles d'être définitivement choisis. Louisbourg abrita 160 personnes pour le premier hiver.

L'appui qu'on avait espéré du peuplement acadien s'avéra minime et décevant: les Acadiens s'intéressaient surtout aux terres plus qu'à la pêche et ils étaient donc beaucoup plus attirés par l'Ile Saint-Jean que par l'Ile Royale. Louisbourg ne pouvait véritablement compter dès lors que sur les immigrants de France, même si les Canadiens étaient bien reçus, car ils ne venaient pas nombreux.

Pontchartrain préférait d'abord retarder le passage des familles des officiers et ouvriers en l'Ile Royale pour les premières années: il y consentit à regret en 1714 pour les familles d'officiers et retint les autres jusqu'en 1715.² Puis on continua à inciter les Acadiens à venir rejoindre les Français de l'Ile Royale sans trop de succès. Le gouverneur et le commissaire reçurent instruction de porter une attention singulière au mariage des soldats et autres habitants.

La forteresse à Louisbourg

Le choix de l'emplacement des fortifications favorisant finalement Louisbourg, l'augmentation de la population se fit alors tout naturellement. Le recensement de 1715³ indique une population totale de 746 personnes à Louisbourg: 125 habitants, 89 femmes, 94 garçons, 83 filles, 41 servantes et domestiques, 21 engagés et 291 pêcheurs et graviers. Malgré cet accroissement, on demandait à la France l'envoi d'engagés et de gens de divers métiers. Les recensements suivants affichent une baisse de population: il est vrai que les hivers suivants furent très pénibles à cause du froid, de la maladie et du manque de vivres, mais nous croyons qu'il est important de mentionner que le recensement de 1715 est nettement plus élaboré que ceux des années 1716, 1717, 1720 et 1723, et si le nombre total de population mentionné en 1715 n'est dépassé qu'en 1723, il serait concevable d'attribuer ce fait au manque de précision des recensements suivant celui de 1715. Ce n'est qu'en 1724, avec Lenormand, qu'on retrouvera le même souci du détail, exprimé cependant de façon beaucoup plus systématique.

Le peuplement: un problème

A partir des années 1716-1717, se déroule une suite de passages accordés à des officiers et leurs valets et domestiques, à des ouvriers, commis, vagabonds, matelots. En 1720, on envoie de Rochefort trente prisonniers pour remplacer trente soldats de recrue.⁴ Le peuplement persistant à se faire difficilement, les contingents de prisonniers se suivront régulièrement jusqu'aux années 1735 et seront alors remplacés par les faux-saulniers; encore en 1742, Louisbourg recevra 33 contrebandiers⁵. Ces engagés, prisonniers et contrebandiers arrivant chaque année contribuent finalement à l'accroissement de la population même si, selon les commentaires des habitants, il était difficile de garder à leur service des hommes aussi vivement tentés par la désertion.

Avec les années 1720, la ville se forme de façon plus précise, les plans se concrétisent et la forteresse commence à s'animer: la population augmente constamment en dépit des disettes, des maladies, des hivers pénibles et même en dépit de grosses épidémies comme celle qui frappa la population durant l'hiver de 1732-1733. Les registres paroissiaux au chapitre des décès sont fort éloquents sur les ravages qu'a alors causés la variole. Alors qu'en 1728, le nombre des décès s'élève à 29, à 26 en 1730, en 1732, il atteint 72 et en 1733, 80, pour retomber à 8 en 1734 et à 21 en 1735. Le recensement de 1734 ne semble pas garder trace de cette terrible épidémie, outre le fait qu'on aurait pu s'attendre à une augmentation de population plus grande encore en comparaison avec celui de 1726.

Voici un tableau de l'évolution de la population de Louisbourg et ses dé-

pendances de 1713 à 1737. Les données fournies par les recensements des années correspondantes ont été ramenées à ce que les recensements avaient ordinairement en commun.⁶

POPULATION DE LOUISBOURG ET SES DEPENDANCES

Année	Total	Hommes Habitants	Femmes	Enfants	Valets	Pêcheurs
1713	160	116	10	23	11	
1715	746	125	89	179	62	291
1716	585	56	44	119	non considéré isolément	366
1717	568	58	37	115	"	358
1720	633	69	50	142	"	372
1723	793	68	50	160	"	515
1724	890	113	84	239	77	377
1726	947	144	97	298	94	314
1734	1122	141	134	394	157	296
1737	1463	163	157	664	229	250

REFERENCES

- 1 A.C., C¹¹B, vol. 1, fol. 11. 1713, 2 septembre.
- 2 A.C., B, vol. 36-6, p. 29-31 et 175-178.
- 3 A.F.O., G¹, vol. 466, pièce 51.
- 4 Série I.E. (Rochefort), vol. 95, fol. 81-82. 1720, 24 juillet.
- 5 Ibid., vol. 135, fol. 453-454. 1742, 6 juin.
- 6 Pour les recensements, voir A.F.O., G¹, vol. 466, pièces 50, 51, 52, 55, 62, 65, 67, 68, 69 et 73.

CHAPITRE IV

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Lieu d'origine des habitants de Louisbourg

A la base, la population de Louisbourg est essentiellement une population d'immigrants; immigrants de Plaisance d'abord, puis d'Acadie, de France et de Nouvelle-France. L'immigration de Plaisance et de l'Acadie est un phénomène particulier si on considère l'évolution normale d'une colonie; en effet, elle résulte directement des clauses du Traité de 1713 et se définit plutôt comme un déménagement d'établissement; et indirectement, même cette population se compose presque entièrement d'immigrants de France. Donc la France demeure le principal objet d'intérêt lorsqu'il s'agit de retracer le lieu d'origine de la population civile de l'Ile Royale. La question ne se pose pas tout à fait de la même façon lorsqu'il s'agit des Acadiens et des Canadiens; leur proportion face à la population totale est plutôt mince, de sorte que leur influence sur la société de l'Ile Royale serait comparable à celle des habitants venant d'un important port de France, sans plus.

Les recensements de 1724, 1726 et 1734¹ ont l'énorme avantage d'indiquer le lieu d'origine des habitants et nous permettent d'affirmer l'étonnante diversité d'origine des Français de l'Ile Royale.

La Bretagne, la Normandie, la Saintonge et la Gascogne y avaient de nombreux représentants, mais aussi le Poitou, le Périgord, la Picardie, la

Beauce, le Languedoc, le Béarn, l'Angoumois, la Bourgogne, la Provence et la Lorraine avaient les leurs. Il y avait bien une restriction sur la quantité des ports qui desservaient l'Ile Royale, mais la population venait d'une variété de régions beaucoup plus vaste. La liste des villes natales de la population de l'Ile est encore plus impressionnante; elles s'étend sur toutes les provinces françaises, mais insiste particulièrement sur la région côtière et sur les environs des grands ports qui établissent les contacts avec la mère-patrie: Saint-Malo, La Rochelle, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz.

Donc, diversité des régions qui alimentent la population de l'Ile et insistance sur les régions maritimes sont les traits dominants de l'immigration française à Louisbourg et dans l'Ile.

Contre toute théorie qui voudrait restreindre l'immigration dominante à une province bien spéciale, la liste des différentes villes qui ont concourru à former cette population réduit considérablement toute tendance à identifier le mode de vie de Louisbourg à celui d'une région française particulière quelle qu'elle soit. La seule généralisation acceptable serait de soutenir que le nombre des immigrants venant des régions côtières l'emporte sur celui des immigrants venant des terres intérieures et qu'il favorise les grands ports de Saint-Malo, Rochefort, La Rochelle, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz.

Métiers et professions

L'éventail des professions et métiers, également fourni par les trois re-

censements de 1724, 1726 et 1734, représente typiquement une société fermée, groupée autour d'un ouvrage de fortification qui domine l'établissement: autant le paysage et le port que les hommes eux-mêmes.

Les professions libérales avaient leurs quelques représentants, rattachés surtout aux travaux de fortification, à l'administration et à la religion. Les métiers sont très variés, toujours reliés directement ou indirectement aux constructions militaires. Une grande partie de la population, partiellement la plus instable, exploite les terres et fait la pêche. Une catégorie de gens bien à part, les marchands et négociants articulent à eux seuls un secteur fort important de la vie civile de cet établissement et s'intègrent fort adroitement à l'administration et à la direction militaire.

PROFESSIONS

arpenteur	ingénieur
aumonier	maître d'hydrographie
chirurgien	maître de mathématiques
curé	notaire
huissier-greffier	secrétaire-écrivain

METIERS

armurier	briquetier
aubergiste	bucheur
blanchisseur-blanchisseuse	calfat
boucher	canonier
boulangier	chancelier

charbonnier	maçon
charpentier	maître d'école
charpentier de grosses oeuvres	maître de danse
chartier	maréchal
chaudronnier	menuisier
chaufournier	perruquier
cloutier	savetier
commis	scieur
cordonnier	scieur de long
couturière	serrurier
couvreur	taillandier
cuisinier-pâtissier	tailleur d'habit
faiseur de chaux	tailleur de pierre
forgeron	tapissier
fossoyeur	thuilier
garde-magasin	tonnelier
inspecteur des travaux	tourneur
jardinier-jardinière	vitrier
journalier	

OCCUPATIONS

domestique	habitant pêcheur
fermier habitant	laboureur
gravier	maître de grave
habitant	matelot pêcheur

navigateur	servante
------------	----------

pêcheur	valet
---------	-------

NEGOCE

aubergiste	marchand
------------	----------

cabaretier	négociant
------------	-----------

Les occupants

La consultation des recensements, même au tout premier abord, du fait de leur présentation matérielle, laisse nettement sentir la distinction profonde de deux catégories d'habitants, de deux masses: l'une détaillée, l'autre groupée; l'une individualisée, l'autre anonyme. D'un côté se rangent les occupants de la place, les habitants; de l'autre, les matelots, les pêcheurs et leurs compagnons. Les occupants, ce sont ceux qui possèdent des terres à Louisbourg, ceux qui vivent d'un travail qui les rattache à la forteresse, soit qu'ils y fassent à leur compte de la pêche ou du commerce, mais de toute façon, ils ont intérêt à y rester. D'autre part, les matelôts, engagés ou compagnons pêcheurs semblent y avoir bien peu de racine; leur manque d'intérêt, peut-être leur misère trop grande ou leur goût d'aventure en font un groupe instable qu'il est bien difficile de cerner.

L'analyse de l' "Etat des terrains concédés dans la ville de Louisbourg sous le bon plaisir du Roy par Messieurs les gouverneur et commissaire ordonnateur de l'Ile Royale jusqu'au 15 octobre 1734 et autres dont Sa

Majesté a disposé par son mémoire du 31 mai 1723² démontre clairement le lien que les occupants établissent entre l'intérêt de leur métier ou profession et le fait qu'ils soient détenteurs de concessions dans la ville.

Ainsi, sur 177 terrains mentionnés dans cet état:

26 sont réservés au roi ou non concédés ou encore réservés
aux affaires religieuses

24 sont concédés à des marchands

28 sont concédés à des habitants ou autres, que nous savons
être marchands, pour l'avoir appris d'autres sources.

64 sont concédés à des personnes inscrites aux cadres de
l'administration ou de l'armée dirigeante

20 sont concédés à des ouvriers susceptibles de travailler
aux fortifications

9 sont concédés à des habitants

6 sont concédés à des gens dont l'occupation n'est pas men-
tionnée.

La même constatation se vérifie dans la distribution des graves et terrains situés le long de la côte du port, favorisant nettement les habitants-pêcheurs et les marchands-pêcheurs.³

REFERENCES

- 1 A.F.O., G¹, vol. 466, pièces 67, 68 et 69.
- 2 A.C., C¹¹B, vol. 15, fol. 26-50. 1734, 24 octobre.
- 3 Ibid., fol. 15-25. 1734, 22 décembre.

CHAPITRE V

DOMESTIQUES ET ESCLAVES

Les domestiques, serviteurs, valets et servantes forment un groupe social qui, bien que d'importance secondaire dans la société, fait l'objet d'une attention spéciale dans cette analyse de la population. Cette mention particulière ne lui vient pas de son importance numérique, mais plutôt de la constance qu'on lui trouve à travers la période, des comptes dont il est l'objet dans les recensements, où il est généralement traité de façon particulière, et du fait que ses membres soient ordinairement désignés comme tels lorsqu'inscrits aux registres paroissiaux et dans tout acte de caractère officiel.

Les recensements

Il est très difficile de distinguer entre les termes de domestiques, valets, servantes et serviteurs, et il serait nettement abusif de se fier à ces appellations pour décrire les charges ou les travaux qu'elles recouvrent. Le recensement de 1713 contient un poste spécifique où sont inscrits les valets, celui de 1715 en a un au nom des servantes et domestiques, ceux de 1716, 1717, 1720 et 1723 comptent ensemble pêcheurs et domestiques ou encore les enregistrent tous à titre de compagnons. En 1724, on joint servantes et engagés, en 1726, domestiques et servantes, en 1734, servantes et autres domestiques, et en 1737, on simplifie en les désignant sous le seul titre de domestiques.

Au point de vue numérique, le recensement de 1713 permet d'affirmer que 6.8% de la population de Louisbourg appartient à ce groupe social alors désigné sous le titre de valets. En 1715, engagés et domestiques représentent ensemble 8.3% de la population totale de Louisbourg et en 1724, 8.6%. A partir de 1726, les servantes et domestiques étant de nouveau l'objet d'un poste spécifique aux recensements, cela permet de constater de façon plus ostensible encore l'importance de ce groupe dans la ville: de 9.7% en 1726, la proportion atteint 13.9% de la population totale en 1734, et 15.6% en 1737.

POURCENTAGE DES DOMESTIQUES ET AUTRES SERVITEURS
INSCRITS AUX RECENSEMENTS DE LOUISBOURG

Année	Population totale	Domestiques	Pourcentage
1713	160	11 valets	6.8
1715	746	62 engagés et domestiques	8.3
1724	890	77 servantes et engagés	8.6
1726	961	94 domestiques et servantes	9.7
1734	1,122	157 servantes et autres domestiques	13.9
1737	1,463	229 domestiques	15.6

Distribution des servantes et domestiques dans les familles

Des les débuts de l'établissement de la population à Louisbourg, on voit arriver de France de nombreux domestiques et valets qui accompagnent leur maître. Ainsi en 1717, le Sieur Florenceau, qui sera Garde Magasin, se voit accorder son passage avec un valet¹; en 1719, au tour de Monsieur De Pensens,

avec deux valets². On accordera ensuite des passages à certains domestiques qui viennent rejoindre leur maître: c'est ainsi que le 23 juillet 1725, permission est accordée au domestique de Monsieur DeMézy de passer à Louisbourg et en 1741, aux deux domestiques de Monsieur DuQuesnel, gouverneur de l'Ile Royale⁴.

Connaissant la proportion des domestiques dans la ville de Louisbourg, il est facile de concevoir que nombreuses étaient les familles comptant un ou deux serviteurs ou servantes. Le recensement de 1734 révèle que sur 151 familles ou habitants, 57 possèdent un domestique, 28 en ont 2, 5 en ont 3: ce sont la veuve Peri, François Lejeune et Andres Carrerot, les Pères Récollets et Louis Jouet; 2 en possèdent 4: Michel Daccarette et Monsieur Verrier; les Religieux de la Charité en ont 6 qui travaillent à l'hôpital de Louisbourg et Joannis Deschevery en a 8 qui, toutefois, sont possiblement ses ouvriers⁵. En 1726, Joannis Dastary a trois domestiques à son service, de même que Simon Rondel et Jean Milly; le Sieur Jean Lagrange en compte quatre comme Claude Morin dit Langevin et Michel Dacarette en a six⁶.

DISTRIBUTION DES DOMESTIQUES DANS LES FAMILLES
SELON LES RECENSEMENTS DE 1726 ET DE 1734

Année	1 domestique	2 domestiques	3 domestiques	4 domestiques ou +
1724	44 familles	14 familles	3 familles	3 familles
1734	57 familles	28 familles	5 familles	4 familles

Données provenant des registres paroissiaux

Les recensements, si utiles pour déterminer la proportion et la distribution

des domestiques parmi la population, ne sont pas très éloquents en ce qui a trait à l'origine des sujets étant donné qu'ils ne les considèrent pas individuellement mais en tant que groupe social directement relié aux familles données. A ce dernier point de vue, les registres paroissiaux ont fourni des renseignements qui, sans prétendre être complets, constituent un source d'information fort appréciable surtout si on considère qu'elle nous permet d'analyser en quelque sorte un échantillonnage de ce groupe d'individus si peu connus.

La majorité des domestiques de Louisbourg, comme la population en général d'ailleurs, vient de France; certains sont Basques, comme Joannis Bosion, servant chez Monsieur Domingue⁷, et d'autres sont Canadiens.

Une autre catégorie de domestiques attire toutefois notre attention; il s'agit des esclaves noirs et sauvages. Les registres paroissiaux révèlent en effet l'existence d'une cinquantaine d'esclaves noirs et sauvages, en plus d'un nombre plus minime cependant de noirs et de sauvages non qualifiés d'esclaves, de serviteurs ou de domestiques. D'après les informations qu'on y trouve, 37 nègres et négresses appartiennent à 23 propriétaires qu'ils servent et 5 sauvages et sauvagesses sont la propriété des maîtres blancs. Il est certain que des chiffres gagneraient à être vérifiés à la lumière d'autres sources d'information, notamment dans les Archives de la France d'Outre-Mer, les séries G¹ et G², d'où nous tenons d'autres données qui s'ajoutent à celle-ci; mais ces fonds de documents n'ont pas été systématiquement examinés en regard de cette question. Les chiffres qui sont donc avancés ici sont le seul résultat du dépouillement des

registres paroissiaux de Louisbourg pour les années 1722 à 1745.

Origine

Peu de renseignements nous permettent de définir l'origine de ces esclaves; à trois reprises seulement dans les registres paroissiaux, leur lieu d'origine est précisément indiqué: il s'agit de Jeanneton, "naigresse appartenant au sieur Martin" âgée d'environ quarante ans, qui est "creolle de st Domingue"⁸, Laurent, "un neigre de Lamerique âgé d'environ quinze ans", appartenant à "Leon fautoux negotiant"⁹, et grandcombé, "un naigre âgé de quarante cinq ans de la Guadeloupe appartenant a M. le Marquis de Sennett"¹⁰.

En dépit de ce peu d'information, nous considérons raisonnable d'assumer qu'au moins la majorité des nègres de Louisbourg venaient des Antilles, puisque la plupart de leurs maîtres sont des marchands négociants qui font directement affaire avec les Antilles en y envoyant des bateaux pour le commerce, ou indirectement, c'est-à-dire en entrant en contact avec des navires marchands venant des Antilles. Entre autres, le Sieur Morel est capitaine de navire¹¹, Monsieur Morpain, propriétaire de George dit Sauzi, est capitaine de port à Louisbourg¹², le Sieur André Hyacinthe Moisel est capitaine d'un bâtiment de la Martinique¹³, le Sieur Jacques LeRoy, propriétaire de Jacques, nègre âgé d'environ douze ans, est capitaine d'un navire marchand¹⁴. De plus, le tableau des propriétaires d'esclaves noirs permet d'affirmer que ce sont surtout des marchands négociants qui s'accaparent de cette marchandise, sans doute parce que plus que tout autre, ils

avaient les moyens de s'offrir ce luxe, mais aussi peut-être était-ce plus facile pour eux, du fait de leur commerce, de se les procurer. Avec les nombreux autres exemples d'esclaves antillais en Nouvelle-France, c'est ce qui nous fait croire qu'en général les nègres de Louisbourg devaient venir du Sud de l'Amérique.

REPARTITION DES ESCLAVES DANS LES FAMILLES

Propriétaires	Esclaves noirs	Nombre d'esclaves
DACCARETTE, Michel marchand bourgeois et marguillier	Blaise Simon	2
DAILLEBOUT, Charles Joseph capitaine de compagnie	Marie Thérèse (ses enfants) Marie-Françoise Claude Marie Angélique	4
DUGAS, Joseph habitant, charpentier du roi	Pierre Josselin	1
FAUTOUX, Léon marchand négociant	Laurent	1
JOUET, Louis capitaine d'un bâtiment marchand marchand bourgeois négociant	Jacques Antoine Marie Louise (ses enfants) Isabelle Jean Baptiste Jacque Marie Jeanne Catherine	8
LAGRANGE chirurgien major	nègresse dont le nom n'est pas mentionné	1
LARTIGUE, Joseph marchand bourgeois	Pompée	1

LENEUF DE LAVALLIERE, Michel chevalier de l'ordre mili- taire de Saint-Louis major	Margueritte (ses enfants) Angélique Joseph	3
LE RAY, Jacques capitaine de navire marchand	Jacques	1
LESSEN dit FRANCOEUR marchand habitant	François Antoine Marie	1
LOPPINOT, Jean Chrisostome enseigne de compagnie	Margueritte (son fils) Jean François	2
MARTIN habitant	Jeanneton	1
MARTISSANCE, Pierre marchand bourgeois négociant	Jean Baptiste	1
MEIRACQ, Laurent greffier de l'amirauté de l'Ile Royale	Louise Laurence	1
MOISEL, André Hyacinthe capitaine de navire de la Martinique	nègre dont le nom n'est pas mentionné	1
MORPAIN, Pierre capitaine de port de Louisbourg	George dit Sauzi	1
PERES RELIGIEUX DE LA CHARITE	Jean Baptiste Estienne	1
RODRIGUE, Madame du PERRIER	Catherine Françoise	1
RODRIGUE, Michel marchand négociant bourgeois habitant	Laurent	1
ST OVIDE de BROUILLANS chevalier de l'Ordre mili- taire de Saint-Louis gouverneur de l'Ile Royale	Charles Joseph	1

SEIGNEUR dit LARIVIERE, Jean Etienne habitant bourgeois		1
SENNET, Le Marquis de	Grandcombé	1
THESSON LAFLOURY, Elie marchand négociant	François dit Jasmin	1

Nous avons classé tous les nègres ci-haut mentionnés dans la population esclave; ayant d'abord compté ceux que l'on qualifie d'esclaves et leurs enfants: 5 portent ce titre et furent donc esclaves de façon évidente. D'autres, sans être distinctement mentionnés comme esclaves, appartiennent à tel ou tel propriétaire: ils sont au nombre de 15. Un seul apparaît comme domestique, mais 7 servent telle ou telle personne, 6 sont au service d'un maître et deux sont qualifiées de "naigresse" de telle personne. Enfin, nous ajoutons celui qui "demeure" chez Jean Le Seigneur dit LaRivière¹⁵.

Par diverses mentions d'une même esclave, nous pouvons constater que ces appellations ne correspondent pas à une réalité différente; ainsi, Marie Thérèse apparaît dans les documents tantôt comme "neigresse demeurante chez Monsieur Daillebout"¹⁶, tantôt comme "naigresse servant chez"¹⁷ lui et encore comme "negresse appartenante a Monsieur Daillebout"¹⁸. Margueritte est indifféremment désignée comme "esclave chez le sieur Jean Chrisostome Lopinot"¹⁹, ou lui "appartenant"²⁰, et Marie Louise comme "négresse esclave du Sieur Louis Jouer"²¹ ou négresse à son service.²²

Voici la répartition de ces 37 nègres selon l'appellation que leur confè-

rent les registres paroissiaux:

nègres appartenant à	14
nègres esclaves de	6
nègres au service de	6
nègres servant chez.	6
naigresse de	2
nègres demeurant chez.	2
nègre domestique chez.	1

Le premier à être mentionné comme tel est "Charles Joseph, âgé de dix à onze ans, servant chez Monsieur de St Ovide de Brouillans, Chevallier de l'Ordre Militaire gouverneur de l'Isle Royale": il s'agit de son acte de baptême daté du 5 avril 1729²³. Charles Joseph n'est toutefois pas le premier nègre à apparaître dans les registres paroissiaux; avant lui, Jean Baptiste, nègre âgé d'environ dix ans est enregisté en 1728, le 12 août, lors de son baptême; mais rien n'indique qu'il soit esclave outre le fait qu'il soit nègre²⁴. Jean Baptiste n'est pas le seul nègre à n'être pas qualifié d'esclave ni d'aucune autre appellation qui laisse croire en sa servitude. Le 2 juin 1735, Jacques, nègre et Magdelaine Acheury, nègresse, font baptiser leur fils Philippe né à la fin du mois de décembre de l'année précédente; le parrain est Philippe, nègre et la marraine Marie Jeanne, nègresse²⁵. Rien ne permet de croire que ces cinq personnes soient en servitude. Tel est aussi le cas d'Estienne naigre et de Marie naigresse qui servent de parrain et marraine à Jean Baptiste Estienne, appartenant aux Révérends Reli-

gieux De la charité²⁶.

Par contre, le recensement de 1734 indique que les Religieux de la Charité ont six domestiques à leur service; peut-être serait-il permis d'associer justement Estienne et Marie à la condition de Jean Baptiste Estienne pour qui ils sont parraïen et marraine, mais en réalité, rien ne l'affirme.

Les esclaves sauvages

Pour avoir une idée plus juste de la population esclave de Louisbourg, il faut aussi, comme nous l'indiquions plus haut, mentionner l'existence d'un certain nombre indéterminé d'esclaves noirs qui apparaissent notamment dans les registres du baillage de Louisbourg, aux Greffes des Colonies et au Notariat des Colonies. De plus, il faut ajouter l'existence d'esclaves sauvages. Les registres paroissiaux mentionnent Louis Joseph, âgé d'environ quatorze à quinze ans, "qui n'a ni pere ny mere"²⁷ et appartient au Sieur Julien Augé, ainsi que Marqueritte, sauvagesse, et son fils, au service du Sieur Michel Rodrigue²⁸.

Nous y retrouvons aussi la présence d'une "panis esclave" du nom de Louise, à l'occasion du baptême de son fils Louis; il n'est toutefois pas fait mention de leur propriétaire²⁹. Par contre, nous apprenons d'autre source que le Sieur Jean Seigneur, aubergiste à Louisbourg s'est vu céder le 20 août 1727 une sauvagesse Panis élevée comme esclave en Canada par Pierre Ruelle d'Auteuil, Sieur de la Malotterie, propriétaire et capitaine de la goelette "le St-Pierre", de Québec. Etant donné que Louise est la seule panisse esclave mentionnée dans les registres paroissiaux, nous nous croyons permis

de penser qu'il s'agit de la même personne³⁰.

Nombreux sont les sauvages qui apparaissent dans les registres de baptêmes, mariages ou décès, mais il ne faudrait pas penser à les inclure tous dans la population esclave, considérant que plusieurs familles sauvages vivaient à proximité de Louisbourg et faisaient l'objet d'une attention spéciale des missionnaires qui ne manquaient sûrement pas de les mentionner aux registres de l'église paroissiale lorsque l'occasion s'y prêtait.

L'esclavage légalement reconnu

L'esclavage pratiqué à Louisbourg était reconnu tant dans les faits que devant la loi. En 1721, pour n'en donner qu'un exemple, on enregistre aux greffes des colonies une déclaration du roi défendant aux héritiers qui seraient émancipés lors d'une succession, de vendre leurs nègres. Plus encore, à Louisbourg en 1742, se voyant embarrassé du fait qu'on ne pouvait trouver personne pour remplir la charge de questionnaire, on pria le gouverneur des Iles du Vent d'envoyer un nègre français précédemment condamné à mort pour meurtre et dont la sentence serait commuée: il devint le maître des hautes oeuvres à Louisbourg³¹. Ce phénomène n'est toutefois pas unique à Louisbourg puisqu'il se reproduit dans l'histoire de la Nouvelle-France.

Replacés dans le cadre du groupe des servantes et domestiques auquel on peut les joindre à cause de leur fonction, les esclaves ne sont pas un élément déterminant de la condition de ce niveau social dont ils ne for-

ment qu'une infime proportion. Il serait intéressant d'étudier leur condition de vie et de la comparer à celle des autres valets et domestiques venus de France ou du Canada. A son tour, ce groupe social qui forme une proportion fort respectable de la population, gagnerait sûrement à être analysé de près, de façon à étoffer le tableau social et démographique de la forteresse de Louisbourg au XVIIIe siècle.

REFERENCES

- 1 Série I.E. (Rochefort), vol. 89, 1717, fol. 237.
- 2 Ibid., vol. 92, 1719, fol. 424.
- 3 Ibid., vol. 106, 1725, fol. 67.
- 4 Ibid., vol. 133, 1741, fol. 391.
- 5 A.F.O., G¹, vol. 466, pièce 69.
- 6 Ibid., pièce 69.
- 7 Ibid., vol. 406, registre III, fol. 4. 1726, 6 mai.
- 8 Ibid., vol. 407, registre I, fol. 25v. 1739, 13 avril.
- 9 Ibid., registre II, fol. 45v. 1744, 30 décembre.
- 10 Ibid., vol. 406, registre IV, fol. 35v. 1732, 16 mai
- 11 Ibid., fol. 4. 1728, 12 août.
- 12 Ibid., fol. 36v. 1732, 17 juin.
- 13 Ibid., fol. 42v. 1733, 16 janvier.
- 14 Ibid., fol. 62. 1736, 25 juin.
- 15 Ibid., fol. 25v. 1731, 6 janvier.
- 16 Ibid., fol. 22v. 1730, 6 octobre.
- 17 Ibid., fol. 70v. 1738, 11 janvier.
- 18 Ibid., fol. 54v. 1734, 3 décembre.
- 19 Ibid., vol. 407, registre I, fol. 14. 1738, 7 octobre.
- 20 Ibid., vol. 406, registre IV, fol. 63. 1736, 27 septembre.
- 21 Ibid., fol. 62. 1736, 11 juin.
- 22 Ibid., vol. 407, registre I, fol. 40v. 1739, 13 novembre.
- 23 Ibid., vol. 406, registre IV, fol. 10v. 1729, 5 avril.

- 24 Ibid., fol. 4. 1728, 12 août.
- 25 Ibid., fol. 57. 1735, 2 juin.
- 26 Ibid., vol. 407, registre I, fol. 88. 1742, 24 mars.
- 27 Ibid., fol. 29v-30. 1739, 7 juillet.
- 28 Ibid., fol. 27v. 1739, 27 mai.
- 29 Ibid., vol. 406, registre I, fol. 36v. 1728, 3 avril.
- 30 A.F.O., G³, registre 2058, 1727, pièce 15. 20 août.
- 31 A.C., B. 74, fol. 89-89v. Ministre à de la Croix (Iles du Vent), 26 juillet 1742.

CONCLUSION

Ces occupants, ceux qui ont possessions et intérêts dans la ville de Louisbourg, forment le noyau vital de la ville commerciale et de la ville-forteresse à la fois: ils l'administrent, l'approvisionnent, la défendent et l'exploitent.

Ils composent la population permanente de Louisbourg, celle qui confère sa personnalité à la physionomie de la ville, tant par l'esprit qui y règne que par les affaires qui y ont cours. Le siège de 1745 suspend la vie d'une ville socialement animée, commercialement florissante et prospère.

Les registres de 1743 et de 1744 indiquent 71 et 75 baptêmes, 21 et 38 décès, 14 et 12 mariages. Aucun recensement n'évalue malheureusement la population à la veille du siège mais tout laisse croire à la suite normale de son développement progressif des années '30.

S'arrêter à la population permanente de Louisbourg signifie s'intéresser à un groupe disparate où, particulièrement dans le cas d'une forteresse, s'impose le voisinage du civil et du militaire. Il est difficile de les dissocier quand, dans une société recroquevillée sur elle-même, les groupes se mêlent au gré de leurs intérêts et de leurs influences.

Cette société permanente se compose donc d'un secteur administratif, d'un secteur commercial très important et du secteur ouvrier en grande partie

directement ou indirectement relié aux constructions de nature militaire; elle forme un élément complet distinct propice aux plus intéressantes études de caractère social.

La consultation de sources différentes, à caractère plus diversifié ou à implications sociales plus complexes et donc plus révélatrice, contribuerait à déceler la nature des liens qui rapprochaient les membres d'un même élément social et peut-être aussi à définir les relations des divers groupes sociaux entre eux.

Le caractère marchand de la ville permet d'espérer que les sources de nature commerciale procureraient de plus amples informations sur ces négociants, leurs intérêts et leur participation au trafic international de Louisbourg.

Les Greffes des Colonies et les Greffes des Notaires, entre autres, peuvent sans doute répondre aux questions qui persistent après l'étude de documents à caractère plus strictement démographique.

ANNEXE I

LISTE DES FAMILLES APPARAISSANT DANS LES REGISTRES
CIVILS ET LES RECENSEMENTS DE LOUISBOURG, 1713-1745

La liste suivante provient de la compilation des recensements relatifs à Louisbourg de 1713 à 1737 et des registres paroissiaux de 1722 à 1745.

Les noms se suivent selon l'ordre alphabétique et sont inscrits en lettres majuscules. Si l'orthographe d'un nom varie avec l'usage, nous avons adopté une forme officielle basée sur la signature de la personne concernée ou sur la forme ordinairement utilisée, dans le cas où il n'y aurait aucune signature, et nous avons renvoyé tout autre façon d'identifier cette personne ou d'écrire son nom à cette forme officielle de son nom. Ces renvois sont inscrits en lettres minuscules.

L'astérisque indique que le nom affecté de ce signe n'apparaît pas dans les registres paroissiaux, mais uniquement dans les recensements.

ACAVO

ACHE

Acher cf ACHE

ACHEURY

ADAM

AEURIN

AILLAN

Alain cf ALLAIN

ALDAPAS

ALENARD

ALLAIN

Allein cf ALLAIN

Allin cf ALLAIN

ALRIC

* AMARITON

AME

AMIOT

Amiquetis cf ANQUETIT

ANAGAN

ANDRE

Andres cf ANDRE

ANGE

ANGEL

ANGELIQUE

ANGERS

ANGOT
 ANGRE
 ANNA
 ANNOT
 Anot cf ANNOT
 Anquetis cf ANQUETIT
 ANQUETIT
 ANTOINE
 ARCHER
 ARGENTEUIL
 ARLET
 ARNOUX
 Arpene cf HERPIN
 ARONDEL
 AROT
 Arrot cf AROT
 ARTIQUE
 AUBERT
 AUDREN
 AUGÉ
 Auger cf AUGÉ
 * AUGUSTIN
 AURILET
 AVIGNON
 AVRIL

BABIN		
BADEAU		
BADINIÈRE		
BAILLON		
Balay	cf	BALLAY
Balez	cf	BALLAY
Ballais	cf	BALLAY
BALLAY	cf aussi	BALLOYES
Ballaye	cf	BALLAY
Balle	cf	BALLAY
Ballei	cf	BALLAY
Ballet	cf	BALLAY
* BALLON		
BALLOYES	cf aussi	BALLAY
BANNE		
BARAN		
BARAUT		
BARBEL		
Barbelle	cf	BARBEL
BARBIER		
BARON		
BARRE		
Barreau	cf	BARAUT
Barrée	cf	BARRE
BARRENETHE		

BARSAC

BART

BARTHEMELMY

Basaniere cf BASANIERRE

BASANIERRE

Basanniere cf BASANIERRE

Basiniere cf BASANIERRE

Baslée cf BALLAY

BASQUE

BASQUESSE

BATISSAIRE

BAUCHE

Baucher cf BAUCHE

BAUDENNE

BAUDO

Baudri cf BAUDRY

Baudrie cf BAUDRY

BAUDRY

Baulieu cf BEAULIEU

BAURICE cf aussi BOUCHER et BOURHIS

Bauris cf BAURICE

Bazaniere cf BASANIERRE

BEAUBASSIN

BEAUCOURT

BEAUGUILLAUME

BEAUJOUR
 BEAULIEU
 BEAUSEJOUR
 BEAUSOLEIL
 BECHEDERIQUE
 BECQUET
 BEDESBE
 BEHAU
 Belaire cf BELLAIR
 Belisle cf BELLISLE
 BELLAIR
 Bellaire cf BELLAIR
 BELLAY
 BELLEFEUILLE
 BELLE FLEUVE
 * BELLEFON
 BELLEFONTAINE
 Belle Ille cf BELLISLE
 Belle Isle cf BELLISLE
 BELLEMERE
 BELLEMONT
 * BELLEPERCHE
 Bellille cf BELLISLE
 BELLISLE
 * BELZEBUT

Benard	cf	BERNARD
BENJAMEN		
BENOIST		
Benoit	cf	BENOIST
Bequet	cf	BECQUET
BERARD		
BERBRI		
BERBUDEAU		
BERICHON		
BERNARD		
BERNECHE		
BERQUELI		
Berrichon	cf	BERICHON
BERRY		
Bertain	cf	BERTIN
BERTE		
BERTEL		
Bertet	cf	BERTE
Berthe	cf	BERTE
BERTIAUD		
BERTIN		
Bertran	cf	BERTRAND
BERTRAND		
Besté	cf	BERTE
BIANE		

Biauguillaume	cf	BEAUGUILLAUME
BIENVENU		
BIGNON		
BIGOT		
BILLART		
BIRGONTADY		
BIRON		
* BIRRAU		
BISCONDEI		
Bisseingre	cf	BISSGER
BISSGER		
BLAIN		
BLAISE		
BLANC	cf aussi	LEBLANC
BLANCHARD		
BLANCHET		
Blein	cf	BLAIN
Blin	cf	BLAIN
BLONDEL		
Boché	cf	BAUCHE
Bocher	cf	BAUCHE
Bochet	cf	BAUCHE
Bodery	cf	BAUDRY
Bodry	cf	BAUDRY
BOEUF		

BOINARD

* BOINDEUIL

BOIRIE

BOIS

BOISBERTHELOT

BOISEL

BOISMOREL

Boissau cf BOISSEAU

BOISSEAU

Boisseaux cf BOISSEAU

Boisso cf BOISSEAU

BOISY

Boit cf BOIS

Boitié cf BOITIER

BOITIER

BOLAY

BON APPETIT

Bonaux cf BONNAU

BONIDENT

BONIDOL

Bonier cf BONNIER

* BONIFACE

BONNAU

BONNAVANTUR cf aussi DE BONAVENTURE

Bonnaventure cf BONNAVANTUR

Bonneau	cf	BONNAU
Bonneaventure	cf	BONNAVANTUR
BONNIER		
Bonno	cf	BONNAU
Bonnode	cf	BONNAU
Bono	cf	BONNAU
Bonode	cf	BONNAU
Bonsans	cf	BONSANT
BONSANT		
Bonsens	cf	BONSANT
BORDAGUIBEL		
Bornie	cf	BORNY
BORNU		
BORNY		
BORSEIRRI		
BORT		
Boscher	cf	BAUCHE
BOSION		
Botié	cf	BOITIER
Botier	cf	BOITIER
BOUAU		
Bouché	cf	BAUCHE et BOUCHER
BOUCHER	cf aussi	BAURICE
Bouchere	cf	BOUCHER
BOUCHIS		

BOUDEAU		
BOUDIER		
BOUDRAUX		
Boudrel	cf	BOUTRET
Boudrot	cf	BOUTRET
BOUGIE		
Bouhis	cf	BOUCHIS
* BOUILLEROT		
Bouilluy	cf	BOUILLY
BOUILLY		
BOULANGER		
BOULLENG		
BOULLOT		
BOULNE		
Bourchis	cf	BOUCHIS
BOURDON		
BOUREAU		
Bourgignon	cf	BOURGUIGNON
BOURGUIGNON		
Bourguinon	cf	BOURGUIGNON
BOURHIS	cf aussi	BAURICE
Bouris	cf	BOURHIS
BOURVILLE		
BOUSCAILLOU		
* BOUTEMY		

Boutet	cf	BOUTRET
Boutier	cf	BOUDIER
BOUTRET		
Boy	Cf	BOIS
* BOYER		
BREGEON		
* BREHIBICHY		
BRESAY		
Bretel	cf	BRETELLE
BRETELLE		
BRETON		
BRETONIERE		
Bretonnière	cf	BRETONIERE
BREVON		
BRIAND		
BRIAU		
Brio	cf	BRIAU
BRIQUIER		
* BRISEVEIN		
BRISSEN		
BRISSET		
BRISSON		
BRIZE-BARRIERE		
BRODELET		
BRONY		

BROSSART

BROUILLANS

BROUILLE

BRUART

BRUNET

BRUNO

BRY

BUISSON

BURET

BURG

BUTEL

Byron

cf

BIRON

CABARRUS

CABRETONNE

CADAVRE

CADORE

CADOUX

CAHOUE^{tt}T

CAHOUTAU

CAILLAND

CAILLY

CAMINON

CANNON

Caoet cf CAHOUE^{tt}TCaohet cf CAHOUE^{tt}T

Caremantran cf CAREMEANTRAND

CAREMEANTRAND

* CARON

CARRE

Carerot cf CARREROT

CARREROT

Carrerote cf CARREROT

Carrerotte cf CARREROT

CARTOIN

* CASAC

CASELLE

CASINET

Cassagnole	cf	CASSAIGNOLLES
Cassagnolles	cf	CASSAIGNOLLES
CASSAIGNOLLES		
CASSANO		
CASSENOVE		
Cassevieille	cf	CAZEVIELLE
CASTAGNE		
CASTAING		
Castaigne	cf	CASTAING
Catalogne	cf	DE CATALOGNE
Catalongne	cf	DE CATALOGNE
Catalougne	cf	DE CATALOGNE
CATE		
Cathalogne	cf	DE CATALOGNE
CATHERINE		
CATHERINE JUDITH		
Caude	cf	LECODE
CAUMON		
CAVILIER		
CAZAC		
CAZEVIELLE		
CENTURIE		
CERISIERS		
Ceuret	cf	COEURET
CHABOT		

CHAIÈSE		
Chaiesse	cf	CHAIÈSE
CHAILLON		
Chaloe	cf	CHARLOAS
* CHAMPAIGNE		
CHANCELIER		
Chancelle	cf	CHANCEVEL
Chancerelle	cf	CHANCEVEL
CHANCEVEL		
Chanchevel	cf	CHANCEVEL
CHANOUY		
CHANTREL		
CHAPIN		
CHAPUIE		
CHARBONNIER		
CHARDEAUX		
CHARESRE		
CHARIET		
CHARLAN		
Charland	cf	CHARLAN
Charlanne	cf	CHARLAN
CHARLE		
CHARLOAS		
* CHARLY		
CHARSE		
CHARTIER		

Chasagne	cf	CHATAGNE
CHASSAN		
CHASSAR		
Chassard	cf	CHASSAR
CHASSIN		
* CHASTEAUNEUF		
CHATAGNE		
* CHATILLON		
CHATON		
CHATUDANT		
CHAUFOURNIER		
CHAUSSE		
CHAUVEAU		
CHAUVIN		
CHAVAUX		
Chavigi	cf	CHAVIGNI
CHAVIGNI		
Chavigny	cf	CHAVIGNI
Chaviniy	cf	CHAVIGNI
CHELBERCH		
Chenay	cf	CHESNAY
CHENEL		
CHENU		
CHENUDUCHENOT		
CHERON		

CHERPENTIER
 Chese cf CHAIÈSE
 CHESNAY
 CHETEIN
 Chevalier cf CHEVALLIER
 CHEVALLIER
 CHEVELART
 * CHEVRARD
 CHEVREAU
 Chevron cf CHERON
 Chevrotiere cf LA CHEVROTIERRE
 * CHEZEAU
 CHIRCHERIN
 CHOLET
 CHOUD
 CHOUHALETTE
 CHOUIN
 CHOUQUET cf aussi CHUQUET
 Choutau cf CHOUTEAU
 Choutaux cf CHOUTEAU
 CHOUTEAU
 Chovigni cf CHAVIGNI
 CHRITANNE
 CHUQUET cf aussi CHOUQUET
 CINCHANT

CLAPAREDE

CLAUDE

CLAVE

CLEMANCEAU

Clemanseau cf CLEMANCEAU

Clemanso cf CLEMANCEAU

Clemenceau cf CLEMANCEAU

Clermon cf CLERMONT

CLERMONT

Clermontain cf CLERMONT

Clermonte cf CLERMONT

Clermonti cf CLERMONT

Clermontier cf CLERMONT

CLOCHE

CLOSQUINET

Closquinette cf CLOSQUINET

Clousquinet cf CLOSQUINET

Coch cf COCQ

COCQ

COEFFE

Coeffee cf COEFFE

COENDO

Coesse cf COEFFE

COEURET

Coffe cf COEFFE

Cogh	cf	COCQ
Coinde	cf	COENDO
Coindo	cf	COENDO
COISSIERE		
Col	cf	COLLE
COLAIN		
Colin	cf	COLAIN
COLLE	cf aussi	KOLLER
Coller	cf	KOLLER
Colles	cf	KOLLER
COLLINET		
COLLONGUES		
Colun	cf	COLAIN
COMAN		
Comant	cf	COMAN
COMMER		
Commere	cf	COMMER
Commier	cf	COMMER
* COMPIEG		
COMPTE		
CONDRAY		
CONSOLIN		
CONTOIS		
Coq	cf	COCQ
COQUERON		

Cornau	cf	CORNEAU
CORNEAU		
CORNIER		
Cornoyer	cf	DE COURNOYER
CORPORON		
Corre	cf	LE CORRE
Corthia?te	cf	CORTIADE
CORTIADE		
* COSTEBELLE		
COSTERA		
COTTANTIN		
COTTEREL		
COUDEAU		
COUDIER		
* COUILLAND		
COULON		
Coulongne	cf	COLLONGUES
COUMAN		
COUPAR		
COURNOYER	cf aussi	DE COURNOYER
Courthiau	cf	COUTHIAU
Courthieau	cf	COUTHIAU
Courtiau	cf	COUTHIAU
Courtiaux	cf	COUTHIAU
COUSARD		

COUTHIAU		
Coutier	cf	COUDIER
Coutre	cf	BOUTRET
Coutrel	cf	COUTRET
Coutret	cf	BOUTRET
COVIGNAC		
Craig	cf	LE CRAIG
CRAOS		
CRAOUST		
Creponet	cf	CRESONNET
Cresennet	cf	CRESONNET
Creseunet	cf	CRESONNET
CRESONNET		
Cressonet	cf	CRESONNET
Cressounel	cf	CRESONNET
Creusenet	cf	CRESONNET
Creusennet	cf	CRESONNET
Creuzenet	cf	CRESONNET
CRIETAN		
CROLAR		
Crolard	cf	CROLAR
Crolart	cf	CROLAR
Crollet	cf	CROLAR
Cronié	cf	CRONIER
CRONIER		

Cronnier	cf	CRONIER
CROUP		
Croupe	cf	CROUP
CROUTON		
CRUCHON		
CUISINIER		
CYLEIS		
CRYPRIEN		

DACCARETTE		
Daccarrette	cf	DACCARETTE
Daguer	cf	DAGUERRE
Daguere	cf	DAGUERRE
DAGUERRE		
Daguierre	cf	DAGUERRE
D'AGUILLA		
Daguillor	cf	D'AGUILLA
DAHUTY		
DAHY		
Dailleboug	cf	DAILLEBOUST
Daillebourt	cf	DAILLEBOUST
DAILLEBOUST		
Daillebout	cf	DAILLEBOUST
DAISSIAIN		
DAIZ		
DALANSETTE		
DALAR		
Dalard	cf	DALAR
Dalbarettes	cf	GALBARET
D'ALLEMAND		
DALLET		
Dalors	cf	DELORT
Dalorst	cf	DELORT
DALQUERDY		

DAMABLIO		
DAMESTOY		
D'AMOUR		
DANGEAC		
DANJOU		
Danjoue	cf	DANJOU
Dantrement	cf	DANTREMONT
DANTREMONT		
DAOS		
D'aquillant	cf	D'AGUILLA
Daraq	cf	DARRACQ
DARDIF		
Dardis	cf	DARDIF
Dardix	cf	DARDIF
Dardy	cf	DARDIF
DARGUIBEL		
* D'ARIHETON		
DARNICOURT		
Darrac	cf	DARRACQ
DARRACQ		
Darraq	cf	DARRACQ
DARRECHE		
* DARRICHOURY		
DARROGUY		
DARRUCHURY		

Dastarisse	cf	DASTARIS
Dascorette	cf	LASCORETTE
DASTARIS		
Dasternu	cf	GUSTERNE
DAUDAT		
DAUGAN		
DAUPHIN		
Davi	cf	DAVID
DAVID		
D'AVIGNON		
DE BARNY		
DE BARSAC		
De Basanierre	cf	BASANIERRE
De Baubassin	cf	BEAUBASSIN
De Baujoux	cf	DE BEAUJOUX
De Basannierre	cf	BASANIERRE
Be Beaubassain	cf	BEAUBASSIN
De Beaubassin	cf	BEAUBASSIN
DE BEAUCOUR		
DE BEAUJOUX		
* DE BEAUREGARD		
De Belle Ille	cf	BELLISLE
De Bellemont	cf	BELLEMONT
De Bellisle	cf	BELLISLE
De Belmon	cf	BELLEMONT
D'EBERHART	cf	EBERHARD

De Boisberthelot	cf	BOISBERTHELOT
* DE BOITIRY		
DE BON		
DE BONAVENTURE	cf aussi	BONNAVANTUR
DE BOURVILLE		
DE CAILLY		
DE CANCELLE		
DE CATALOUGNE		
Dechartes	cf	DECHATE
DECHATE		
Dechates	cf	DECHATE
Dechavigny	cf	CHAVIGNI
DECHAVOYE		
Dechayes	cf	DECHATE
DE CHETO		
De Chetto	cf	DE CHETO
Decheverry	cf	DETCHEVERRY
Dechevery	cf	DETCHEVERRY
Decoagne	cf	DECOUAGNE
De Coigne	cf	DECOUAGNE
DECOUAGNE		
Decougne	cf	DECOUAGNE
DE COURNOYER	cf aussi	COURNOYER
DE COURVILLE		
De Covignac	cf	COVIGNAC

Dedet	cf	LE DESDET
DE FALAISE	cf aussi	DEGANNES et FALAISE
Defau	cf	DEFAUX
DEFAUX		
DE FENIN		
DEFETOS		
* DEFFERANT		
DE FIRONDO		
* DE FONTENAY		
De Galbaret	cf	GALBARET
DEGANNES	cf aussi	DE FALAISE et FALAISE
DE GARACHINA		
DE GENNE		
Degoutein	cf	DEGOUTIN
DEGOUTIN		
Degoutins	cf	DEGOUTIN
DE GRANDCHAMP		
De Grange	cf	DESGRANGES
Deguilla	cf	D'AGUILLA
DEHALBATER		
Deharse	cf	DIHARSE
DE HINDARTS		
DEHIRIBAREN	cf aussi	HIRIBERI
DE HIRIBERI	cf aussi	HIRIBERI
DE LA BORDE	cf aussi	LA BORDE

* DE LA BOULARDERIE		
DE LA CHANCELIERE		
De La Chenay	cf	LA CHENAIS
De La Chenaye	cf	LA CHENAIS
De La Chevrotiere	cf	LA CHEVROTIERE
De la Choux	cf	LA CHOUELL
DE LA FONDE		
DE LA FONTAINE		
DE LA FOREST		
De La Fosse	cf	LA FOSSE
De La Fresillier	cf	LA FRESILLIER
DE LA GARGENDIERE		
De La Grange	cf	LA GRANGE
De La Guerre	cf	DAGUERRE
De La Haie	cf	LA HAIE
DE LALANDE		
DE LAMASSE		
DE LA MER		
De La Motte	cf	LAMOTTE
DE LA PARQUE		
DE LA PERELLE		
De La Perrelle	cf	DE LA PERELLE
DE LA PLAGNE		
De La Rivée	cf	LA RIVEE
DE LA RONDE		

De Larreguy	cf	LARREGUYE
DE LA RUE		
De La Sale	cf	DE LA SALLE
DE LA SALLE		
DE LASSON		
DE LASTE		
DE LA TOUR		
De Lavallere	cf	DE LA VALLIERE
De la Valier	cf	DE LA VALLIERE
DE LA VALLIERE		
Delavallierre	cf	DE LA VALLIERE
DE LA VERGE		
DE L'ESPERANCE	cf aussi	EBERHARD
De Lespérance	cf	DE L'ESPERANCE
Delfouet	cf	DELFOUR
DELFOUR		
Delfoust	cf	DELFOUR
DE LIARE DE SARA		
* DE LIGONDEZ		
DE LISSALDE		
DE LONGRAIS		
Delor	cf	DELORT
Delord	cf	DELORT
Delors	cf	DELORT
DELORT		

Delorts	cf	DELORT
* DELSOL		
Demaneau	cf	DEMANO
DEMANO		
De Matissance	cf	MARTISSANCE
DE MERVILLE		
DEMEZY		
DEMIE		
Demiez	cf	DEMIE
Demisi	cf	DEMEZY
De Moncel	cf	DUMONCEL
* DE MONGRAIS		
* DE MORCOCHE		
DEN		
DENBAREN		
Dengeac	cf	DANGEAC
Dengli	cf	DESGLI
* DENOYER		
Dentremont	cf	DANTREMONT
DEPARES		
De Peincens	cf	DE PENSENS
DE PENSENS		
Depere	cf	PERRE
De Phaleze	cf	FALAISE
Depré	cf	DESPRE
Deprés	cf	DESPRE

DE RECARTE		
De Recerte	cf	DE RECARTE
Derenom	cf	DERENON
DERENON		
Deribaren	cf	HIRIBERI
DERIEU		
Derieux	cf	DERIEU
DE RIGAUD	cf aussi	DE VAUDREUIL
De Rigaut	cf	DE RIGAUD
Derigogen	cf	HIRIGOYEN
DERLEIN		
DEROCHES		
DE ROHAN		
* DE ROUVILLE		
Derrenon	cf	DERENON
Derrioux	cf	DERIEU
DERTE		
* DE SAILLANT		
Deschamp	cf	DESCHAMPS
DESCHAMPS		
Deschant	cf	DESCHAMPS
DESCHENAIS	cf aussi	LA CHENAIS
Deschevery	cf	DETCHEVERRY
Descou	cf	DESCOUTS
DESCOUTS		

Desdet	cf	LE DESDET
D'ESEM		
DE SENNET		
Desgannes	cf	DEGANNES
DESGAY		
DEGLI		
Desgoutain	cf	DEGOUTIN
Desgoutains	cf	DEGOUTIN
Desgoutin	cf	DEGOUTIN
DESGRANGES		
Desmarais	cf	DESMARETS
Desmarest	cf	DESMARETS
DESMARETS		
Desmarts	cf	DESMARETS
DESMOULINS		
DE SOUVIGNY		
DES PIAUBE		
DESPIET		
Despray	cf	DESPRE
DESPRE		
Després	cf	DESPRE
Després	cf	DESPRE
Desprez	cf	DESPRE
Desroche	cf	DEROCHES
Des Rochers	cf	DEROCHES
Desroches	cf	DEROCHES

Destouche	cf	DETOUCHE
Destouches	cf	DETOUCHE
DETCHEJARI		
Detchevelar	cf	DETCHEVELARD
DETCHEVELARD		
Detchevellard	cf	DETCHEVELARD
DETCHEVERRY		
Detchevery	cf	DETCHEVERRY
Dethegary	cf	DETCHEVERRY
DE THIERRY		
De Thiery	cf	DE THIERRY
De Thyerry	cf	DE THIERRY
DETOUCHE		
DETRAINE		
Deuville	cf	DEVILLE
DE VAUDREUIL	cf aussi	DE RIGAUD
Devenon	cf	DERENON
De Viljoin	cf	DE VILLEJOUIN
DEVILLE		
De Villegouin	cf	DE VILLEJOUIN
De Villeguain	cf	DE VILLEJOUIN
De Villejoin	cf	DE VILLEJOUIN
DE VILLEJOUIN		
De Villeoint	cf	DE VILLEJOUIN
DE VISANDEGUY		
DEVOCLUS		

DE YOUVILLE

Dhardy cf DARDIF

Dhay cf DAHY

DIABE

DIACRE

DIAN

Diarhs cf DIHARSE

Diars cf DIHARSE

Diarse cf DIHARSE

Diarss cf DIHARSE

Diarz cf DIHARSE

Diave cf DIABE

DIBANES

DIBARRAT

Diegoue cf DIEGUE

DIEGUE

Dihars cf DIHARSE

DIHARSE

DINET

Dion cf GUYON

DIOT

DIPRIBARIN

DIRIAT

Diroube cf DIRUBE

DIRUBE

Dirubet	cf	DIRUBE
Dirue	cf	DIRUBE
Diruble	cf	DIRUBE
Dirve	cf	DIRUBE
DISSISARI		
DIVEU		
Dogan	cf	DAUGAN
Doganne	cf	DAUGAN
Dolabarat	cf	DOLABARATS
Dolobaras	cf	DOLABARATS
DOLABARATS		
DOMESTIQUE		
DOMINGUE		
DOMINIQUE		
DONAL		
DORFONTAINE		
Dorothe	cf	DOROTHEE
DOROTHEE		
Dorrenon	cf	DERENON
Dotabaras	cf	DOLABARATS
DOUARON		
Doucain	cf	DOUCIN
DOUCET		
Doucette	cf	DOUCET
DOUCIN		
Dousein	cf	DOUCIN

Douvenon	cf	DERENON
Doyan	cf	DAUGAN
Drieux	cf	DERIEU
DROGUET		
Droquet	cf	DROGUET
Drouillet	cf	DROUILLETTE
DROUILLETTE		
DROUNEAU		
Drullet	cf	DROUILLETTE
Du Barsac	cf	BARSAC
DUBART		
Dubez	cf	BARSAC
DUBGIS		
DUBOIS		
Du Boisberthelot	cf	BOISBERTHELOT
Duboisy	cf	DUBOIS
Dubor	cf	DUBORD
DUBORD		
Du Bordieu	cf	DUBORDIEUX
DUBORDIEUX		
Dubour	cf	DUBOURG
Duboure	cf	DUBOURG
DUBOURG		
Dubois	cf	DUBOIS
DUBUISSON		

DU CHAMBON	cf aussi	DUPONT DUCHAMBON
Du Chanbon	cf	DU CHAMBON
Du Cheron	cf	CHERON
DUCHESNE		
DU CLOS		
DU DOIS		
Du Doit	cf	DU DOIS
Dufau	cf	DUSAUX
Dufaul	cf	DUSAUX
Dufaulx	cf	DUSAUX
Dufaux	cf	DUSAUX
Dufolt	cf	DUSAUX
Dufot	cf	DUSAUX
DUFRESNE		
Dugar	cf	DUGAS
DUGAS		
Dugay	cf	DUGUE
Dugays	cf	DUGUE
* DUGON		
DUGUE		
DUHAGET		
Duhamel	cf	LA CHENAIS
DUHAYE		
Du Jardin	cf	JARDIN
DU LYS		

DUMAS

DUMESNIEL

DUMONCEL

DU MOULIN

Dumoy cf DUMAS

Dunau cf DUNEAU

DUNEAU

Duno cf DUNEAU

Dunos cf DUNEAU

DUPAQUET

DUPARC

DUPART

DU PENCHOAT

DU PERRIER

* DUPIN

* DUPLESSIS

DUPONT

DUPONT DE GOURVILLE cf aussi GOURVILLE

Dupont Derenon cf DERENON

Dupont Derrenon cf DERENON

Dupont. Dovvenon cf DERENON

DUPONT DUCHAMBON cf aussi DU CHAMBON

Dupont. Duchambon cf DUPONT. DUCHAMBON

Dupont Du Chanbon cf DUPONT. DUCHAMBON

DUPONT DUVIVIER cf aussi DUVIVIER

DUPRE		
Dupuis	cf	DUPUY
DUPUY		
DUQUENEL		
DURAND		
Durant	cf	DURAND
Durend	cf	DURAND
DURET		
Durube	cf	DIRUBE
Dusaul	cf	DUSAUX
Dusaulx	cf	DUSAUX
DUSAUX		
Duseau	cf	DUSAUX
DUTEL		
Dutrage	cf	DUTRAQUE
DUTRAQUE		
Duval	cf	DUVALLE
DUVALLE		
Duverge	cf	DUVERGER
DUVERGER		
Duvergor	cf	DUVERGER
DUVIVIER	cf aussi	DUPONT DUVIVIER
DYON		
Dyruble	cf	DIRUBE

EBERHARD	cf aussi	DE L'ESPERANCE
Eberhart	cf	EBERHARD
Ebert	cf	HEBERT
Eldres	cf	OLLRES
ELIE FRANCOIS		
* EMERY		
ENCEHER	cf aussi	HENINGNE
Eneker	cf	ENCEHER
ENGLI	cf	DESGLI
Eningre	cf	HENINGNE
EPEE		
EPINETTE		
* ESCOUBES		
ESPAGNOL		
* ESTERIM		
Estienne	cf	ETIENNE
Estinne	cf	ETIENNE
ESTRENES		
ETIENNE		
Etrange	cf	L'ETRANGE
Euri	cf	EURRY
EURRY		

FALAISE	cf aussi	DEGANNES
Faleise	cf	FALAISE
FANDK		
FARLAN		
FASELLE		
Fauche	cf	FAUCHEUX
FAUCHEUX		
Fauchu	cf	FAUCHEUX
FAUTOUX		
FAYAU		
FEIDEL		
FERET		
Ferret	cf	FERET
FETU		
FEVRE		
Filande	cf	FILLANT
Filant	cf	FILLANT
FILLANT		
FIRONDO		
Fisel	cf	FIZEL
FIZEL		
Flan	cf	FILLANT
Flande	cf	FILLANT
FLARDE		
FLEREIN		

FLEURIAU		
FLEURY		
FLOG		
FLORET		
Foch	cf	FOGHT
FOGHT		
Fogt	cf	FOGHT
FONTAINE		
FORANT		
FOREST		
FORESTIER		
FORLAN		
* FORRON		
FORTE		
FOUCAULT		
FOUCHE		
FOUGRE		
Foullon	cf	FOULON
FOULON		
FOUTAN		
FRANCOEUR		
FRANCOIS		
FRANCOISE		
Fraual	cf	FRAVAL
FRAVAL		

Frequent	cf	FRIQUANT
FREROT		
FRETEL		
FREY		
Frican	cf	FRIQUANT
Fricant	cf	FRIQUANT
Friquan	cf	FRIQUANT
FRIQUANT		
FRIVAL		

* GACHET		
GACITOUBA		
GAILLON		
Gaimand	cf	GRIMAUD
Gaion	cf	GAILLON
GALBARET		
GALLEN		
Gallion	cf	GAILLON
Gallon	cf	GAILLON
Galon	cf	GAILLON
GALOUX		
GANDAS		
Gandean	cf	GRANDEAU
GANET		
Gannet	cf	GANET
GARENE		
GARNIER		
GASPAR		
GASSONAUT		
GATTELLIER		
GAUBERT		
GAUCHE		
GAUDET		
GAUDIN		
Gaudo	cf	GODO

Gaudrie	cf	GAUDIN
Gaudry	cf	GAUDIN
Gauguelin	cf	GOGUELIN
Gaultier	cf	GAUTIER
Gautante	cf	GOUDROT
GAUTIER	cf aussi	GOUDROT
GAUVIN		
Gayet	cf	GAILLON
Gayon	cf	GAILLON
Gegadeau	cf	JEGADO
Gegado	cf	JEGADO
Gelos	cf	GELOSE
GELOSE		
Gelosse	cf	GELOSE
* GENEZIE		
Genie	cf	GENIER
GENIER		
GENTIL		
GEORGE		
GERARD		
GERARDIN		
GERIS		
GERMIN		
GERY		
GEUDET		

GIBOIRE		
Gilber	cf	GILBERT
GILBERT		
GILLES		
Gion	cf	GUYON
Girandau	cf	GIRAUDAU
GIRARD		
Girardin	cf	GERARDIN
GIRAUD		
GIRAUDAU		
Giroudeau	cf	GIRAUDAU
GLOINEU		
Godeau	cf	GODO
Godeneaux	cf	GODO
GODO		
Godon	cf	GODO
GODRON		
Goglain	cf	GOGUELIN
GOGUELIN		
Gonillon	cf	GONILLON
GONILLON		
Gonneville	cf	GONNVILLE
GONNVILLE		
GONZALAIN		
GORG		

GOSSE		
GOSSELIN		
Gottier	cf	GAUTIER
Goubert	cf	GAUBERT
GOUDET		
Goudroit	cf	GOUDROT
GOUDROT	cf aussi	GAUTIER
GOUEZON		
GOUGY		
GOULEVIN		
GOURDAIT		
GOURDE		
GOURDON		
Gourdont	cf	GOURDON
GOURIEU		
GOURVILLE		
GOUSSET		
Goutrot	cf	GOUDROT
GOUVEAU		
Grandain	cf	GRANDIN
GRANDCHAMP		
GRAND-CLOS MELE		
GRANDCOMBE		
GRANDEAU		
Grandgeaud	cf	GRANDJEAUD

Grandieaud	cf	GRANDJEAUD
GRANDIN		
GRANDJEAUD		
GRAND-MAISON		
Grangeau	cf	GRANDJEAUD
Granier	cf	GARNIER
Granjeau	cf	GRANDJEAUD
Granjeaud	cf	GRANDJEAUD
Granjo	cf	GRANDJEAUD
GRAVES		
Grenar	cf	GRECARD
GRECARD		
Grenares	cf	GRECARD
Grenat	cf	GRECARD
GRENET		
Grimau	cf	GRIMAUD
GRIMAUD		
GRONIN		
GROS	cf aussi	GROSSE
GROSET		
GROSSE	cf aussi	GROS
Grosset	cf	GROSET
GROSSIN		
GROUD		
Guaspard	cf	GASPAR

Guatier	cf	GAUTIER
GUE		
GUERAR		
Guerard	cf	GUERAR
GUERET		
GUERIN		
GUERRY		
GUEVAC		
GUEVALE		
GUEVARDE		
GUIBERT		
GUICHOU		
GUILD0		
Guilet	cf	GUILLET
GUILLAUME		
GUILLET		
GUILLETON		
GUILLON		
GUILLONET		
Guilton	cf	GUILLETON
Guion	cf	GUYON
Guione	cf	GUYON
Guionne	cf	GUYON
Guiot	cf	GUYOT
Guittarnée	cf	GUSTERNE

GUITTART

GUITTON

Gussarnet

cf

GUSTERNE

Gustarnec

cf

GUSTERNE

GUSTERNE

Gusternu

cf

GUSTERNE

GUYERE

cf aussi

DAGUERRE

GUYMERAT

GUYON

GUYOT

Gyon

cf

GUYON

HACHE		
Hachée	cf	HACHE
Hage	cf	HACHE
HALBAUT		
HAMELIN		
HAMON		
Hanceve	cf	CHANCEVEL
HANGON		
Hanneiere	cf	HENINGNE
Hapin	cf	HERPIN
HARAMBARRON		
HARDEL		
HARDICIDEGUY		
HARHOIS		
HARICHOUVY		
HARISMENDY		
Harmerlais	cf	HEMERLE
Harnois	cf	HARHOIS
Harpen	cf	HERPIN
Harrot	cf	AROT
HARTEL		
Haubert	cf	AUBERT
HAUDEVILLE		
HAUGET		
HAUTEBAU		

Hauteville	cf	HAUDEVILLE
HAUTIERE		
Hautte-Ville	cf	HAUDEVILLE
HAYET		
HEBERT		
HECHASTE		
HEGUY		
HEMERLE		
Henecher	cf	HENINGNE
Heneclé	cf	HENINGNE
HENINGNE		
Heningre	cf	HENINGNE
HENO		
HENRY		
Hensorlé	cf	HEMERLE
HEQUARDS		
Herigoien	cf	HIRIGOYEN
Heringre	cf	HENINGNE
HERNER		
Hero	cf	HEROS
HERON		
HEROS		
Herpain	cf	HERPIN
Herpen	cf	HERPIN
Herpien	cf	HERPIN

HERPIN		
Herrard	cf	EBERHARD
HERRI		
HERVE		
HERVOCHE		
HIBILDDS		
Hiele	cf	HILL
HILL		
Hindart	cf	DE HINDARTS
Hindarts	cf	DE HINDARTS
Hiriar	cf	HIRIARD
HIRIARD		
HIRIBERI	cf aussi	DEHIRIBAREN
Hirigogen	cf	HIRIGOYEN
Hirigonyen	cf	HIRIGOYEN
HIRIGOYEN		
HOCKEL		
HOLOY		
Hornois	cf	HARNOIS
HOUARD		
HRER		
HUCHEL		
HUET		
Hyger	cf	IGER
HYLLOGEE		

Hyriard	cf	HIRIARD
Hyribaren	cf	DEHIRIBAREN
Hyrigonyen	cf	HIRIGOYEN
HYTOURY		

IAQUE

Iegado cf JEGADO

IGER

INCONNU

Inningne cf HENINGNE

Iobert cf JAUBERT

IOSSEL

Ioubert cf JOUBERT

Iouette cf JOUET

Irigoguen cf HIRIGOYEN

ISABEAU

ISABEL

Isabelle cf ISABEL

Iubert cf HOUBERT

JOB
JOLIVET
JOLLET
JOLLY
* JOLYBOIS
JOSEPH
JOSEPHE
Josquinet CF CLOSQUINET
JOSSELIN
JOUANNE
JOUBERT
JOUET
JOUIN
JOURDAN
JOURNUIS
JULIEN

Kaivquevinh	cf	KIRCHERIN
KERMAN		
Kholler	cf	KOLLER
KIRCHERIN		
KLEM		
Koch	cf	COCQ
Koche	cf	COCQ
KOLLER	cf aussi	COLLE
Kollerre	cf	KOLLER
Kollerrer	cf	KOLLER
Kquenin	cf	KIRCHERIN
KURSBERG		

LA CHOUELL		
La Choux	cf	LA CHOUELL
LA COISSIERE		
* LACOMBE		
LACQUAND		
LA CROIX		
La Croyx	cf	LA CROIX
LA DERIVE		
LA FARGUE		
* LAFILEUR		
LA FITTE		
LA FLEUR		
LA FLOTTE		
LA FLOURIE		
La Floury	cf	LA FLOURIE
La Forest	cf	DE LA FOREST
La Forett	cf	DE LA FOREST
LA FORME		
La Forrest	cf	DE LA FOREST
LA FORTUNE		
LA FOSSE		
* LAFRAMBOISE		
LA FRANCOISE		
La Fresilière	cf	LA FRESILLIER
LA FRESILLIER	cf aussi	LOPINOT

La Fresillière	cf	LA FRESILLIER
La Fresillierre	cf	LA FRESILLIER
LA GARENE		
Lagarique	cf	LAGARY
Lagarry	cf	LAGARY
LAGARY		
LA GASSENS		
LA GELEE		
Lagoanaire	cf	LAGOANERE
LAGOANERE		
Lagoanerre	cf	LAGOANERE
Lagoannere	cf	LAGOANERE
Lagoannerre	cf	LAGOANERE
Lagonnerre	cf	LAGOANERE
LA GRANGE		
Lagroanne	cf	LAGOANERE
LA GROIX		
La Guere	cf	LAGUERRE
LAGUERRE		
LA HAIE		
La Haye	cf	LA HAIE
LA HUPPE		
L Aidne		
L'AIGU		
L'AINE		

LA JEUNE		
LA JEUNESSE		
La Joix	cf	LA JOYE
LA JOYE		
La Lièvre	cf	LELIEVRE
LALU		
LAMASSE		
LAMBERT		
LA MONTAGNE		
LA MONTAIGNE		
LA MOTTE		
L'AMOUR		
LAMOUREUX		
LA MUSETTE		
LANAU		
LANDRY		
LANGEVIN		
LANGLOIS		
Langloy	cf	LANGLOIS
Lango	cf	LANGOT
Langon	cf	LANGOT
Langos	cf	LANGOT
LANGOT		
Lanier	cf	LANIÈRE
LANIÈRE		

LANNALONGUE		
Lannelongue	cf	LANNALONGUE
Lannier	cf	LANIÈRE
LA NOUE		
LANTIN		
La Perelle	cf	DE LA PERELLE
LAPIERRE		
LARALDE		
LARAMEE		
L'ARCHEVEQUE		
L'Archevesque	cf	L'ARCHEVEQUE
* L'ARCHIDUC		
Large	cf	LE LARGE
LA RIGUEUR		
LA RIVÉE		
LA RIVIERE		
LAROCHE		
LA ROCHELLE		
LARON		
* LAROQUE		
LA ROSE		
La Rosée	cf	LA ROSE
LAROUETTE		
LARREA		
Larreguy	cf	LARREGUYE

LARREGUYE		
Larticle	cf	LARTIGUE
LARTIGUE		
Lasalle	cf	DE LA SALLE
Lascaret	cf	LASCORRET
LASCORRET		
Lascorrette	cf	LASCORRET
Lasson	cf	DE LASSON
Latapie	cf	LATAPY
Latapis	cf	LATAPY
LATAPY		
LA TERREUR		
La Tour	cf	DE LA TOUR
* LATOURMENTE		
LAUMONIER		
Laurans	cf	LORANT
Laurant	cf aussi	LORANT
Lauren	cf	LORANT
Laurens	cf	LORANT
Laurent	cf	LORANT
LAUREAU		
LAURENCEL		
LAUREU		
* LAURRY		
LAVALDE		

* LAVALLEMULLO

La Vallierre cf DE LA VALLIERE

LA VERDURE

LA VICTOIRE

* LAVIGNE

LAVIGRAS

La Villejoin cf DE VILLEJOUIIN

LAVOIS

La Voye cf LAVOIS

LA VOLONTE

LE BALLE

LE BARON

LE BAURRE

LE BESOT

Le Bezot cf LE BESOT

Le Blan cf LE BLANC

LE BLANC cf aussi BLANC

LEBOT

Le Boucher cf LE BOURHIS

LE BOURHIS

Le Bouris cf LE BOURHIS

Le Bourrhis cf LE BOURHIS

Le Bourris cf LE BOURHIS

LE BRET

LE BRETON

LE BRIANTAY		
Le Brouche	cf	LA BROUCHE
LEBRUN		
L'Eccuyer	cf	L'ECUYER
LECERCLE		
* LECLERC		
LECODE		
Le Compte	cf	LE CONTE
LECONTE		
Le Contre	cf	LE COUDRE
LECOQ		
LECORRE		
LECOUDRE		
LE CRAIG		
Le Créé	cf	LE CRAIG
L'ECUYER		
LEDESDET	cf aussi	DEDET
Lefebvre	cf	LEFEVRE
LEFEVRE		
Lefevvre	cf	LEFEVRE
LEFORT		
LEFRON		
LEGARALDE		
LEGOFF		
Legoft	cf	LEGOFF

LE GRAVERAND		
Le Jac	cf	LE JACQUES
Le Jacque	cf	LE JACQUES
LE JACQUES		
Le Jene	cf	LESSEMNE
Le Irej	cf	LERAI
LE LARGE		
Le Lierre	cf	LE LIEVRE
LE LIEVRE		
Le Maigne	cf	LE MAIGRE
LE MAIGRE		
* LEMAITRE		
Le Manques	cf	LE MANQUET
LE MANQUET		
L'Emart	cf	ZAIMARD
Le Maytayer	cf	LE METAYER
LE METAYER		
Le Meteier	cf	LE METAYER
Lemoigne	cf	LEMOINE
LEMOINE		
LE MORDANT		
Le Mordin	cf	LE MORDANT
Le Moul	cf	LE MOULE
LE MOULE		
LENAC		

LENAU		
LENEUF		
LENOBLE		
LE NORMANT		
* LEON		
LE PAUMIER		
Le Paummier	cf	LE PAUMIER
LE POUPET		
LE PRIEUR		
Le Prince	cf	LE PRINCET
LE PRINCET		
LE QUAR		
LERAI		
Leray	cf	LERAI
Lerison	cf	LERAI
Lerou	cf	LEROUX
LEROUX		
LEROY		
LEROZERT		
LESEBURE		
Le Seine	cf	LESSENNE
Leseinne	cf	LESSENNE
Lesene	cf	LESSENNE
L'Esperance	cf	DE L'ESPERANCE
Lessainne	cf	LESSENNE

Lesseinne	cf	LESSENNE
Lessen	cf	LESSENNE
Lessene	cf	LESSENNE
Lessenn	cf	LESSENNE
LESSENNE		
LESTERVRAY		
Lestrangle	cf	L'ETRANGE
LETERTRE		
LETOURNEUR		
Letourneux	cf	LETOURNEUR
L'ETRANGE		
Leuront	cf	LERAI
LEVASSEUR		
L'EVEILLE		
LE VENIER		
Le Verrier	cf	VERRIER
L'HERMITE		
L'HOTELIER		
L'Hotellier	cf	L'HOTELIER
LIBOIRES		
LIEAU		
Lievre	cf	LE LIEVRE
LIGNE		
LILE		
LIMBART		

* LIMENTIER

LIMOUSIN

LIONARD

LIS

LISLALDE

LOGIER

LOMO

Longépée cf LONGUE EPEE

LONGUE EPEE

Lopinel cf OPINEL

Lopino cf LOPINOT et PINOT

LOPINOT cf aussi LA FRESILLIER

Loppinot cf LOPINOT

Lorain cf LAURANT

LORANGE

Lorans cf LORANT

LORANT

Lorent cf LORANT

Lorin cf LORANT

LOSSIEUX

Lotelier cf L'HOTELIER

LOUHEGUERY

LOUIS

LOUISE

LOUTRAGE

Lozier	cf	LOGIER
LUB		
Lubis	cf	LUBISE
LUBISE		
LUCADOU		
LUCAS		
LUCE		
LUMIERE		
LUSEMBERT		
Lyle	cf	LYLE

MACE		
* MACHICUTURIN		
Maçon	cf	MASSON
Majot	cf	MAUJOT
MAHIEU		
Mahieux	cf	MAHIEU
Maie	cf	MACE
Maignet	cf	MAILLET
Maignet	cf	MAILLET
Maijonant	cf	MESSAUNATE
MAILLAR		
MAILLET		
Mainousnait	cf	MESSAUNATE
Mair	cf	MAYR
Maire	cf	MAYR
Maisonal	cf	MESSAUNATE
Maisonnait	cf	MESSAUNATE
Maisonneuve	cf	MESSAUNATE
Mamelian	cf	MOMILLAN
MANET		
MANREL		
MANS	cf aussi	MONS
MANSEAU		
Manseaux	cf	MANSEAU
MANSEL		

Mantelet	cf	MANTTELET
MANTON		
MANTTELET		
MARCHAND		
Marchant	cf	MARCHAND
* MARCHE ATERRE		
MARCOTTE		
MARDAN		
Margris	cf	MARGUERIE
MARGUERIE		
Marguerit	cf	MARGUERIE et MARGUERITTE
MARGUERITTE	cf aussi	MARGUERIE et MARGUERITTE
Mari	cf	MARIE
MARIE		
* MARIN		
* MARMANDE		
Marquisanze	cf	MARTISSANCE
Marry	cf	MARIE
MARSAN		
MARTEL		
MARTIAL		
MARTIN		
MARTISSANCE		
Martissans	cf	MARTISSANCE
MARTROUSLE		

Mary	cf	MARIE
MASSE		
MASSON		
MATELOT		
MAUJOT		
MAURAUX		
MAYR		
Mayrac	cf	MEYRACQ
Mayracq	cf	MEYRACQ
Maytayer	cf	LE METAYER
MAZIER		
Mazierre	cf	MAZIER
MECMELUN		
MEDOUS		
Medoust	cf	MEDOUS
Meiracq	cf	MEYRACQ
MELASSON		
Mélé	cf	MESLE
Mellion	cf	MILLION
Menar	cf	MENARD
MENARD		
MENEHR		
Menel	cf	MESNEL
MER		
MERAN		

Merande	cf	MERAN
MERCIER		
MERLET		
MERLIN		
Merin	cf	MERAN
MERVIN		
MESLE		
MESNEL		
Mesonne	cf	MESSAUNATE
MESSAUNATE		
Metayer	cf	LE METAYER
Meyre	cf	MAYR
MEYRACQ		
Mezonet	cf	MESSAUNATE
Mezonnet	cf	MESSAUNATE
MICHAU		
MICHEL		
* MICOUIN		
MICTO		
MIGNATON		
MIGOURA		
MILHOME		
MILLAR		
MILLET		
MILLION		

MILLOT		
MILLY		
MINAGORENE		
MINET		
MINIZE		
Minot	cf	MINET
Miran	cf	MERAN
* MIRANDE		
MIRDA LEM		
Miron	cf	MUIRON
MISSAIRE		
MOIGNAU		
MOIGNE		
Moinier	cf	MONIER
MOISEL		
MOLENGUET		
MOLERES		
Momelian	cf	MOMILLAN
MOMILLAN		
Momilland	cf	MOMILLAN
Momillant	cf	MOMILLAN
Momillard	cf	MOMILLAN
Momillian	cf	MOMILLAN
Momillon	cf	MOMILLAN
Moncel	cf	DUMONCEL

MONDE		
Moneilian	cf	MOMILLAN
Moneiliant	cf	MOMILLAN
Monenillan	cf	MOMILLAN
Monie	cf	MONIER
MONIEL		
MONIER		
Monmillan	cf	MOMILLAN
MONS		
MONSEGUP.		
MONSEL		
* MONTEAU		
MONTORY		
MORAN		
Morand	cf	MORAN
Morant	cf	MORAN
Mordant	cf	LE MORDANT
MOREAU		
MOREL		
* MORIA		
MORIN		
* MORIOCHE		
MORPAIN		
Morpin	cf	MORPAIN
MORQUANT		

Motain	cf	MOTIN
MOTIN		
MOUSSET		
* MOYEUX		
Moynie	cf	MONIER
Moysel	cf	MOISEL
MUIRON		
MULLEZ		
MULLOT		
Mulo	cf	MULLOT
Mulot	cf	MULLOT
MUNIERE		
MUSIQUE		
Muyron	cf	MUIRON

Nadau	cf	NADO
Nadeau	cf	NADO
NADO		
Naigre	cf	NEGRE
Naigres	cf	NEGRE
Naigresse	cf	NEGRE
NECNEMARRE		
NEGRE		
Negresse	cf	NEGRE
Neigre	cf	NEGRE
NERONDE		
NEUVILLE		
NICOL		
NIEFRAN		
NISE		
NOBLET		
NOEL		
NOISELET		
NORMAND		
* NOURRY		
NOUVEL		

Oge	cf	AUGE
OGELLET		
Ogerelle	cf	OGELLET
Oiselet	cf	OZELET
OLLRES		
ONCTY		
OPINEL		
ORGEREILLE		
ORIEUX		
OSE		
Oserel	cf	OGELLET
OSSEMENTS		
OSTEUIL		
Ostiri	cf	OSTEUIL
OUEST		
OUINET		
OUIN		
OUIST		
OUSTIN		
OUVRIEL		
OVIEUX		
OVOSTEGUY		
Ozée	cf	OSE
OZELET		

Pamantier	cf	PARMANTIER
PAQUIER		
PAPIN		
PARIS		
* PARISIEN		
PARMANTIER		
PARPANTIER		
Parris	cf	PARIS
Pasquia	cf	PASQUIS
PASQUIS		
PASQUOT		
PASSEPARTOUT		
PAUL		
PAULIN		
Pautel	cf	POTEL
PAUZE		
PAZCARE		
* PEAN		
PELLETIER		
Pellier	cf	PELLETIER
Penchoat	cf	DU PENCHOAT
PEPAIN		
Pepin	cf	PEPAIN
Perain	cf	PERRIN
PERES DE LA CHARITE		

Peres	cf	PERRE
Perez	cf	PERRE
Periere	cf	PERRIN
Perigor	cf	PERIGORE
Perigord	cf	PERIGORE
PERIGORE		
Perigort	cf	PERIGORE
Perin	cf	PERRIN
Peringault	cf	PRINGAULT
PERRE		
Perrieuse	cf	DERIEU
PERRIN		
PERROTCHE		
PETEL		
PETIT		
PETITPAS		
PFAFFENSLER		
Phalese	cf	FALAISE
PHILIPPE		
PHILIPPO		
PICARD		
PICHARD		
* PICOTEL		
* PIGEOT		
PIGNET		

* PILOTE		
Pinau	cf	PINOT
Pinaul	cf	PINOT
Pinault	cf	PINOT
Pinaut	cf	PINOT
Pineau	cf	PINOT
PINET		
Pinete	cf	PINET
Pinette	cf	PINET
PINOCHET		
PINOT		
* PIQUELANDE		
Pirre	cf	PERRE
PITON		
PITTOY		
Pits	cf	PITT
PITT		
Pitton	cf	PITON
PLANTON		
PLASNEST		
Plazanet	cf	PLASNEST
PLEDIHEN		
PLOCH		
POINSU		
POIRE		

394 Poirier	cf	POYRIER
* POITEVIN		
Poitier	cf	BOITIER
* POMPEE		
PONCE		
Pongu	cf	POINSU
Ponderie	cf	PONDEVIE
PONDEVIE		
Pons	cf	PONCE
Pontarli	cf	PONTARLY
PONTARLY		
Pont Devie	cf	PONDEVIE
Pontdevy	cf	PONDEVIE
Pontif	cf	PONTIFE
PONTIFE		
Pontlevie	cf	PONDEVIE
Pontlevis	cf	PONDEVIE
PONTSILI		
Ponu	cf	POINSU
POTEL		
POUGET		
POUILLIER		
Poulain	cf	POULIN
POULIN		
Poullain	cf	POULIN

Poupet	cf	LE POUPET
POURCEL		
POYRIER		
Pregent	cf	PRIGENT
PRESIS		
PREVILLE		
Prevos	cf	PREVOST
PREVOST		
Prevot	cf	PREVOST
PRIGENT		
PRINCE		
PRINGAULT		
PRION		
PRONER		
PROSMETRE		
PROVENCAL		
PROVOST		
Provot	cf	PROVOST
PRUNO		
PSANDER		
Pugnan	cf	PUGNANT
PUGNANT		
PUGNIOT		

QUARTIER

QUELIVON

QUEMERA

QUETELER

QUIETAN

QUILOT

QUINSLER

Rabas	cf	RABBAS
Rabasse	cf	RABBAS
RABBAS		
RABOUTE		
Raco	cf	RAGOUT
RADON		
* RADOUB		
RAFINA		
Ragot	cf	RAGOUT
Ragou	cf	RAGOUT
RAGOUT		
RAMAINE		
RAMBAU		
* RAPIOT		
RASOURET		
RASSER		
Rau	cf	RO
Raul	cf	RO
Rauode	cf	RO
Raux	cf	RO
Reau	cf	RO
REGUINA		
RELU		
RENARD		
RENAULT		

Reneau	cf	RENAULT
* RENERAUD		
* REVEILLE MATIN		
REVER		
Rho	cf	RO
Ricar	cf	RICHO
Rich	cf	RICHER
Richar	cf	RICHARD
RICHARD		
Richart	cf	RICHARD
Riché	cf	RICHER
RICHER		
RICHO		
Ricor	cf	RICHO
Rigaut	cf	RICHO
RIK		
RIVIERRE		
RO		
ROART		
ROBERT		
ROBICHOT		
* ROBIDEAU		
ROBIDOU		
ROBIN		
ROCHEFORDES		

* ROCHEFORT		
ROCK		
RODRIGUE		
Rodrigues	cf	RODRIGUE
ROGERY		
Rogou	cf	RAGOUT
Roland	cf	ROLLAND
ROLLAND		
ROMAIN		
ROMELO		
Rondaux	cf	RONDEAU
RONDEAU		
Rondeaux	cf	RONDEAU
RONDEL		
Rondelle	cf	RONDEL
Rondo	cf	RONDEAU
ROPARS		
ROQUETTE		
ROSEE		
ROSSE		
ROSSINOL		
Roth	cf	RO
ROUAL		
Rouan	cf	RO
Roudos	cf	OLLRES

Roue	cf	ROUX
ROUILLE		
Rouirk	cf	ROUX
Rouque	cf	ROUX
Rous	cf	ROUX
Rousos	cf	ROUSSEAU
Roussau	cf	ROUSSEAU
ROUSSEAU		
Rousseaux	cf	ROUSSEAU
ROUSSEL		
Roust	cf	ROUX
ROUX		
ROY		
Royal	cf	ROYAUX
ROYAUX		
Roye	cf	ROY
Rozé	cf	ROSEE
Ruot	cf	RO
RUQUENEL		
RUQUET		

SABATIER

Sabattier cf SABATIER

Sabbattier cf SABATIER

SABOT

* SAINT AMANT

SAINT AMOUR

SAINT ANTOINE

SAINTE MARIE

Saint Estienne cf DE LA TOUR

* SAINT ETIENNE

SAINT GERMAIN

* SAINT JACQUE

SAINT JEAN

SAINT JULIEN

Saint Laurens cf SAINT LAURENT

SAINT LAURENT

SAINT LOUIS

SAINT MALO

Saintmartain cf SAINT MARTIN

SAINT MARTIN

SAINT MAYRAT

SAINT MICHEL

* SAINT NICOLAS

SAINTON

SAINTONGE

Saint Ovide	cf	BROUILLANS
SAINT PE		
SAINT VILME		
SAINT VINCENT		
Salemon	cf	SALMON
SALMON		
Salomon	cf	SALMON
Samson	cf	SANSON
Sanglar	cf	SANGLARD
SANGLARD		
SANNIER		
Sans Cartier	cf	SANS QUARTIER
SANS CRAINTE		
SANSIER		
Sansom	cf	SANSON
SANSON		
SANS QUARTIER		
SANTIER		
Sau	cf	SAUX
Saulx	cf	SAUX
Sauneuf	cf	SON NEUF
SAUNIERE		
SAUVAGE		
Sauvagesse	cf	SAUVAGE
SAUX		

SAVARIA

SAVIGNY

SAVOYE

Sceaux

cf

SAUX

SCHABOT

SCHEMANDE

SCHENNER

SCHUEMACHER

SCHWEITZERINE

Seaux

xf

SAUX

SECHE

SEGUIN

SEIGNEUR

SELEAN

SELIEZ

SENDRE

SENECAT

Sentier

cf

SANTIER

SERVANT

SEVINACQ

SILLEE

SILVAIN

SIMON

Simonau

cf

SIMONOT

SIMONE

Simoneau	cf	SIMONOT
Simonet	cf	SIMONE
SIMONOT		
SIROIS		
SOL		
SOLDAT		
Sole	cf	SOL
Solle	cf	SOL
SONMANDER		
SON NEUF		
Sonneux	cf	SON NEUF
Sonnier	cf	SAUNIERE
SONYE		
SORTE		
* SOUBRAS		
SOUDAIN		
Souvest	cf	SOUVESTRE
SOUVESTRE		
Souvigni	cf	DE SOUVIGNY
Souigny	cf	DE SOUVIGNY
Sterine	cf	STEVIN
Steven	cf	STEVIN
STEVENO		
STEVIN		
STIER		

STROUBEIN

Stroubin

cf

STROUBEIN

STROUP

SUGERE

SUISSE

SUPTIL

Surgaire

cf

SUGERE

Surgere

cf

SUGERE

TAFFAU		
TAHIER		
TAILLADE		
TALLARD		
TAMBOUR		
TANQUERELLE		
TAPHORETTE		
TARDIF		
TASCHEREAU		
TASSE		
TAUGRAND		
TAUSIN		
Terio	cf	THERIAUT
Terrio	cf	THERIAUT
TERROUAR		
Teson	cf	THESSON
Tessier	cf	TEXIER
Tesson	cf	THESSON
Tessont	cf	THESSON
Testu	cf	TETU
TETAR		
Tetard	cf	TETAR
Tetarede	cf	TETAR
Tetart	cf	TETAR
TETROS		

TETU
 TEXIER
 THEBAUT
 THERESE
 Theriau cf THERIAUT
 THERIAUT
 Theriot cf THERIAUT
 THESSON
 Thetæ cf TETAR
 THIBAUDEAU
 Thierry cf DE THIERRY
 THOMAS
 THURIN
 * TOMPIEK
 TONNERELLE
 TON PIE
 Tonti cf TONTY
 TONTY
 TOTIN
 TOULON
 TOUQUERAND
 TOURANGO
 TOURAT
 * TOURNET
 TOURNEUR

Toussain	cf	TOUSSAINT
TOUSSAINT		
Trahan	cf	TRAHON
TRAHON		
TRANCHEMONTAGNE		
TRANCHEPAIN		
TREGUER		
Tregui	cf	TREGUY
Treguier	cf	TREGUY
TREGUY		
TREMODAN		
Trequet	cf	TREGUY
Trevant	cf	TRAHON
TRIBIER		
TRILLE		
Triquel	cf	TREGUY
TRUNET		
* TULLON DE LA GALENDERIE		
Turin	cf	THURIN

Uredon

cf

URIGNON

URIGNON

Vagou	cf	RAGOUT
Vale	cf	VALLEE
Valée	cf	VALLEE
VALENTIN		
Valet	cf	VALLETTE
Valette	cf	VALLETTE
Valle	cf	VALLEE
VALLEE		
VALLETTE		
Vanie	cf	VENIER
VAREINE		
VARIN		
VAT DE BON COEUR		
VAUDREUIL		
VAUTROP		
VENIER		
VERGE		
Vergor	cf	DU CHAMBON
VERMEES		
Vernerot	cf	VERNE ROTE
VERNE ROTE		
VERRIER		
* VERSAILLE		
VERVILLE		
Vigneau	cf	VRIGNAUT

Vildieu	cf	VILLEDIEU
Vilfayo	cf	VILLEFAYAU
Vilfayot	cf	VILLEFAYAU
VILLEDIEU		
VILLE BRUNE		
Ville Fajeau	cf	VILLEFAYAU
Villefajeaux	cf	VILLEFAYAU
VILLEFAYAU		
Villefayeau	cf	VILLEFAYAU
Ville Fayeaux	cf	VILLEFAYAU
Villefayo	cf	VILLEFAYAU
Villefayot	cf	VILLEFAYAU
Villeguain	cf	DE VILLEJOUIN
Ville Jouins	cf	DE VILLEJOUIN
Ville Joins	cf	DE VILLEJOUIN
Villeneuve	cf	VILLENEUVE
VILLENEUVE		
VILLENOBLE		
Vil Join	cf	DE VILLEJOUIN
VINCENT		
VINET		
Vinete	cf	VINET
Vinette	cf	VINET
VIOLETTE		
VISANDEGUY		

Viselet	cf	OZELET
Vogt	cf	FOGHT
VOISIN		
Volan	cf	VOLANT
VOLANT		
Vollant	CF	VOLANT
Volont	cf	VOLANT
Vrignau	cf	VRIGNAUT
VRIGNAUT		
Vrigneau	cf	VRIGNAUT
Vrigno	cf	VRIGNAUT

Yann	cf	YANNE
YANNE		
YAMIBBE		
Yger	cf	IGER
Ygere	cf	IGER
YOU		
Ysabelle	cf	ISABEL
YVES		
YVON		

ZAIMARD

ZAIRCHERINE

Zegado	cf	JEGADO
Zemar	cf	ZAIMARD
Zemard	cf	ZAIMARD
Zemars	cf	ZAIMARD
ZERGES		
Zerze	cf	ZERGES

ANNEXE II

TABLEAUX DES REGISTRES PAROISSIAUX DE LOUISBOURG, 1722-1745

L'analyse des registres paroissiaux a naturellement entraîné la composition de tableaux permettant de comparer les données de même nature d'une année à l'autre et de produire des statistiques faisant état de la période globale.

Ces relevés, incorporés aux résultats des recensements, valoriseront toute explication des mouvements de population. Ils étudient séparément les baptêmes, mariages, décès et professions de foi.

Tableaux indicateurs des actes de baptêmes, 1722-1745

Le tableau synthèse des baptêmes officiellement enregistrés à Louisbourg entre 1722 et 1745 nous permet de distinguer les baptêmes adultes des baptêmes d'enfants. Pour les besoins présents, nous avons considéré comme enfant toute personne de moins de dix ans, les autres faisant automatiquement partie de la catégorie adulte. Il détermine également le nombre des noirs et des sauvages baptisés à Louisbourg durant cette période, fussent-ils enfants ou adultes. Pour un compte précis du nombre des adultes qui rejoignirent les cadres de la religion catholique, il faut toutefois ajouter aux 16 baptêmes déjà mentionnés, les 26 professions de foi non suivies d'un acte de baptême séparé.¹

1 Voir ci-après: Tableaux indicateurs des professions de foi, p. 231-245.

1722 @ 1745 inclusivement

BAPTEMES

1121

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	563	5	5
Filles	522	3	2
Indéterminés	5		
<u>Adultes</u>			
Hommes	2	7	4
Femmes		2	1

1722

BAPTEMES

13

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	5		
Filles	8		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1723

BAPTEMES

27

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	10		
Filles	14		
Indéterminés	3		
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1724

BAPTEMES

33

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	20		
Filles	11		
Indéterminés	2		
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1725

BAPTEMES

39

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	19		1
Filles	19		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1726

BAPTEMES

41

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	17		
Filles	23		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes	1		
Femmes			

1727

BAPTEMES

41

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	22		
Filles	19		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1728

BAPTEMES

50

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	20		1
Filles	28		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes		1	
Femmes			

1729

BAPTEMES

39

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	22		1
Filles	15		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			1
Femmes			

1730

BAPTEMES

41

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	22		
Filles	18		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			1

1731

BAPTEMES

45

Blancs Noirs Sauvages

Enfants

Garçons 23

Filles 21

Indéterminés

Adultes

Hommes 1

Femmes

1732

BAPTEMES

45

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	23		
Filles	21		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			1
Femmes			

1733

BAPTEMES

34

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	16		
Filles	17		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes		1	
Femmes			

1734

BAPTEMES

54

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	27		
Filles	27		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1735

BAPTEMES

38

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	20		
Filles	18		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1736

BAPTEMES

47

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	25	1	
Filles	18		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes		2	
Femmes		1	

1737

BAPTEMES

56

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	30		
Filles	25		1
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1738

BAPTEMES

51

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	27	3	
Filles	20		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes	1		
Femmes			

1739

BAPTEMES

53

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	29		1
Filles	22		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			1
Femmes			

1740

BAPTEMES

60

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	25		
Filles	34		1
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1741

BAPTEMES

72

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	35		
Filles	36		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes		1	
Femmes			

1742

BAPTEMES

56

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	29		
Filles	25	1	
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes		1	
Femmes			

1743

BAPTEMES

71

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	39		
Filles	30	2	
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes			

1744

BAPTEMES

75

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	35		1
Filles	38		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes		1	
Femmes			

1745

BAPTEMES

40

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>			
Garçons	23	1	
Filles	15		
Indéterminés			
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes		1	

Tableaux indicateurs des enregistrements de décès, 1722-1745

Les tableaux annuels des décès témoignent de la mortalité infantile, tant chez les noirs et les sauvages que chez les blancs. Ici comme dans le cas des baptêmes, le peu d'information quant à l'âge des enfants affectés nous force à fixer à dix ans l'âge limite entre la catégorie des enfants et celle des adultes.

Quant à la mortalité chez les adultes, le tableau distingue entre les hommes et les femmes, et spécifie les races.

Il serait très difficile d'établir une moyenne d'âge de la population, tant adulte qu'infantile, à cause du peu de précision fournie et toute tentative en ce sens s'avérerait très peu représentative.

1722 @ 1745 inclusivement

DECES

602

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>	196	3	
<u>Adultes</u>			
Hommes	295	6	
Femmes	97	2	3

1722

DECES

6

	Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>	4		
<u>Adultes</u>			
Hommes			
Femmes	2		

1723

DECES

12

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		3		
<u>Adultes</u>	Hommes	5		
	Femmes	1		3

1724

DECES

13

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		5		
<u>Adultes</u>	Hommes	6		
	Femmes	2		

1725

DECES

10

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		1		
<u>Adultes</u>	Hommes	5		
	Femmes	4		

1726

DECES

11

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		2		
<u>Adultes</u>	Hommes	7		
	Femmes	2		

1727

DECES

10

Blancs Noirs Sauvages

Enfants

<u>Adultes</u>	Hommes	5
	Femmes	5

1728

DECES

29

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		15		
<u>Adultes</u>	Hommes	12		
	Femmes	2		

1729

DECES

40

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		17		
<u>Adultes</u>	Hommes	19		
	Femmes	4		

1730

DECES

26

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		13		
<u>Adultes</u>	Hommes	12		
	Femmes	1		

1731

DECES

20

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		8		
<u>Adultes</u>	Hommes	12		
	Femmes			

1732

DECES

72

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		30		
<u>Adultes</u>	Hommes	30	3	
	Femmes	9		

1733

DECES

80

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		34		
<u>Adultes</u>	Hommes	19	2	
	Femmes	24	1	

1734

DECES

8

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		3		
<u>Adultes</u>	Hommes	4		
	Femmes	1		

1735

DECES

21

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		9		
<u>Adultes</u>	Hommes	8		
	Femmes	4		

1736

DECES

25

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		4		
<u>Adultes</u>	Hommes	19		
	Femmes	2		

1737

DECES

30

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		12		
<u>Adultes</u>	Hommes	15		
	Femmes	3		

1738

DECES

31

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>ENFANTS</u>		12	2	
<u>Adultes</u>	Hommes	14	1	
	Femmes	2		

1739

DECES

24

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		8	1	
<u>Adultes</u>	Hommes	12		
	Femmes	2	1	

1740

DECES

22

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		6		
<u>Adultes</u>	Hommes	15		
	Femmes	1		

1741

DECES

22

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		2		
<u>Adultes</u>	Hommes	15		
	Femmes	5		

1742

DECES

22

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		4		
<u>Adultes</u>	Hommes	11		
	Femmes	7		

1743

DECES

21

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		3		
<u>Adultes</u>	Hommes	14		
	Femmes	4		

1744

DECES

38

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>		1		
<u>Adultes</u>	Hommes	30		
	Femmes	7		

1745

DECES

9

		Blancs	Noirs	Sauvages
<u>Enfants</u>				
<u>Adultes</u>	Hommes	6		
	Femmes	3		

Tableaux indicateurs des actes de mariages, 1722-1745

Les actes de mariages inscrits aux registres paroissiaux donnent malheureusement très peu de détails sur l'état et l'âge des conjoints. C'est pourquoi on ne peut tirer aucune conclusion sur la moyenne d'âge des conjoints, ni même sur le fait qu'ils soient majeurs ou mineurs. En général, les seules indications données concernent les noms des parents et les lieux d'origine des conjoints.

On note ordinairement la publication des bans qui fait d'ailleurs l'objet d'un relevé sur les synthèses annuelles.

1722 @ 1745 inclusivement

MARIAGES

232

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes	20	1	198	13
Femmes	8	5	181	38

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
46	23	118	23	22

1722

MARIAGES

3

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			3	
Femmes			3 *	

Publication de bans

	3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	non mentionné
	1	1		1	

* Une de ces femmes est créole.

1723

MARIAGES

4

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			4	
Femmes			4	

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban 2	Aucun 2	non mentionné
--------	--------	------------	------------	---------------

1724

MARIAGES

6

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			5	1
Femmes			5	1

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	non mentionné
1		2	3	

1725

MARIAGES

10

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			8	2
Femmes			9	1

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
1		4	5	

1726

MARIAGES

5

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			4	1
Femmes			4	1

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
		3	2	

1727

MARIAGES

4

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			4	
Femmes			3	1

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
2		2		

1728

MARIAGES

8

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes	3		5	
Femmes	2		6	

Publication de bans

	3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
			4	2	2

1729

MARIAGES

7

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes	5		2	
Femmes		1	4	2

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
1		5		1

1730

MARIAGES

8

	Majeurs	Minéurs	non mentionné	Veufs
Hommes	6		2	
Femmes	3	2	3	

Publication de bans

	3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
	2		4	1	1

1731

MARIAGES

10

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes	4		6	
Femmes	3	2	5	

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
2	1	5	1	1

1732

MARIAGES

6

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			6	
Femmes			4	2

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
3		3		

1733

MARIAGES

14

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes	2	1	9	2
Femmes			12	2

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
6	1	6		1

1734

MARIAGES

7

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			6	1
Femmes			5	2

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
2		2		3

1735

MARIAGES

11

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			10	1
Femmes			9	2

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
1	2	6	2	

1736

MARIAGES

13

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			12	1
Femmes			10	3

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
2		11		

1737

MARIAGES

11

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			9	2
Femmes			11	

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
2		7		2

Remarque: Deux de ces mariages sont plutôt des réhabilitations de mariage.

1738

MARIAGES

11

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			11	
Femmes			9	2

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
2	2	5	1	1

Remarque: Un de ces mariages est plutôt une réhabilitation de mariage.

1739

MARIAGES

19

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			18	1
Femmes			15	4

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
2	3	12		2

1740

MARIAGES

16

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			16	
Femmes			12	4

Publication de bans

	3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
	4	3	9		

1741

MARIAGES

16

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			16	
Femmes			11	5

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
4	2	8	1	1

Remarque: Un de ces mariages est plutôt une réhabilitation de mariage.

1742

MARIAGES

8

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			8	
Femmes			7	1

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
1	1	5	1	

1743

MARIAGES

14

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			13	1
Femmes			11	3

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
3	5	5		1

1744

MARIAGES

12

	Majeurs	Mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			12	
Femmes			11	1

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
4	2	3		3

Remarque: Deux de ces mariages sont plutôt des réhabilitations de mariage.

1745

MARIAGES

9

	Majeurs	mineurs	non mentionné	Veufs
Hommes			9	
Femmes			8	1

Publication de bans

3 bans	2 bans	1 ban	Aucun	Non mentionné
		5	1	3

Tableaux indicateurs des professions de foi, 1722-1745

Il est à remarquer que le baptême d'un adulte changeant de religion fait parfois suite à son abjuration de foi antécédante. Le 20 mai 1740, par exemple, un soldat suisse du régiment de Monsieur Karrer en garnison à Louisbourg portant le nom de George Feidel renonce à la foi luthérienne pour joindre l'Eglise catholique, mais la maladie ne lui permet pas de recevoir le baptême immédiatement.² Il sera baptisé le 5 juin de la même année et recevra le nom de François George de son parrain Sixte Heningue et de sa marraine Perrine Sauvage.³ On ne peut toutefois pas qualifier de générale cette façon de procéder.

En effet, l'acte de baptême ne fait pas nécessairement suite à une abjuration de foi. La profession de foi incorpore ordinairement l'abjuration de foi et l'acte de baptême. Tel est le cas de Jean François Girraud qui se retire de la secte calviniste le 26 avril 1738 et dont les cérémonies du baptême suivent immédiatement l'abjuration de foi calviniste.⁴ Ainsi se déroule aussi la profession de foi de Jean Charles de Saint-Vincent, "licentié en médecine, âgé de trente-cinq ans, natif de Magdebourg dans l'électorat de Brandebourg, fils majeur de Sieur Jean de St Vincent, ingénieur et architecte pour le Roy de Prusse et de Dame Anne Evot"⁵. Ses parrain et marraine assistent à la cérémonie. Sur 28 professions de foi mentionnées aux registres de Louisbourg de 1722 à 1745, 2 seulement sont suivies d'un acte de baptême enregistré séparément. Au chapitre des baptêmes d'adultes, il est donc important de relier directement celui des professions de foi.

2 A.F.O., G¹, vol. 407, registre I, fol. 48v-49.

3 Ibid., fol. 52v.

4 Ibid., fol. 6v-7.

5 Ibid., vol. 406, registre IV, fol. 28-28v.

1722 @ 1745 inclusivement

PROFESSIONS DE FOI

28

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
Hommes :	9	13	3	1	1
Femmes :				1	

1723

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:				1
--------	---	--	--	--	---

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : Anglais

1726

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:	1
--------	---	---

Femmes	:	
--------	---	--

Nationalité :	Anglais
---------------	---------

1727

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:		1		
--------	---	--	---	--	--

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : Hollandais

1729

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment: Calviniste Luthérien Rel.Prétendue Anglican non
réformée mentionné

Hommes : 2

Femmes :

Nationalité : 1 Français
1 Suisse

1730

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:		1		
--------	---	--	---	--	--

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : Suisse

1731

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calvaniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	-------------------------	----------	---------------

Hommes	:		3		
--------	---	--	---	--	--

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : 1 Suisse
 1 Français
 1 Prussien

1736

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:	3			
--------	---	---	--	--	--

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : Suisses

1738

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:	1	2		
--------	---	---	---	--	--

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : 3 Suisses

1740

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:		2		
--------	---	--	---	--	--

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : Suisses

1741

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	-------------------------	----------	---------------

Hommes	:	2			3
--------	---	---	--	--	---

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : 5 Suisses

1742

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:			1	
--------	---	--	--	---	--

Femmes	:			1	
--------	---	--	--	---	--

Nationalité :	1 Acadien				
	1 Hirlandaise				

1748

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:	1
--------	---	---

Femmes	:	
--------	---	--

Nationalité : Suisse

1745

PROFESSIONS DE FOI

Précédemment:	Calviniste	Luthérien	Rel. Prétendue réformée	Anglican	non mentionné
---------------	------------	-----------	----------------------------	----------	------------------

Hommes	:	2			1
--------	---	---	--	--	---

Femmes	:				
--------	---	--	--	--	--

Nationalité : 3 Suisses

ANNEXE III

LISTE DES NOMS DE FAMILLE DES PROPRIETAIRES D'ESCLAVES

AUGER dit GRANDCHAMPS
BROUILLANS
CARREROT
DACCARETTE
DAILLEBOUST
DE REZ
DE SENNET
DUGAS
FAUTOUX
GOUIN
JOUET
LAGRANGE
LARTIGUE
LE COUTRE
LENEUF DE LAVALLIERE
LERAI
LESSENNE dit FRANCOEUR
LOPPINOT
MARTIN
MARTISSANCE
MAUJOT dit SAINT GERMAIN
MEYRACQ

MILLY DACCARETTE

MOISEL

MORPAIN

PERES RELIGIEUX DE LA CHARITE

RODRIGUE

SEIGNEUR dit LA RIVIERE

THESSON LA FLOURY

